Nouveaux parcs dans le Nord

Sommaire annuel des projets de conservation du patrimoine naturel et culturel dans le Nord du Canada.

Mars 2011 www.newparksnorth.org Bulletin n° 20

Introduction

Le présent bulletin annuel dresse un bref rapport sur la situation des projets d'établissement et d'aménagement des nouveaux parcs et des projets de conservation dans le Nord canadien. Les revendications territoriales des Autochtones restent un facteur essentiel à l'établissement de parcs et de zones protégées.

L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (1993)* prévoit un processus pour l'établissement de parcs nationaux, de parcs territoriaux et d'aires de conservation au Nunavut. Il faut conclure des ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, pour tous les parcs territoriaux existants et préparer des plans directeurs pour tous les parcs et toutes les aires de conservation actuelles.

Environ 18 % des terres dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit sont conservées et cogérées en vertu de la *Convention définitive des Inuvialuit (1984)* ou selon une autre entente avec les Inuvialuit. L'*Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (1992)* et l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (1993)* traitent des questions de conservation des régions naturelles, des espèces sauvages et du patrimoine.

Le gouvernement et les Premières nations du Dehcho ont signé une entente-cadre et une entente sur les mesures provisoires de gestion en 2001. Ces ententes représentent des étapes importantes du processus Dehcho vers la négociation d'une entente définitive. La Nation des Métis des T.N.-O. travaille actuellement avec le gouvernement pour conclure une entente de principe. Les revendications territoriales et les considérations relatives aux droits fonciers issus des traités de toutes les régions où les revendications ne sont pas encore réglées influeront grandement sur le choix du moment auquel les propositions de conservation visant ces régions seront déposées.

Onze des quatorze Premières nations du Yukon ont signé des ententes définitives et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le Conseil des Premières nations du Yukon (**www.cyfn.ca**) est une organisation politique centrale qui représente les Premières nations du Yukon.

Pour en savoir plus sur les revendications territoriales, consulter le site Web d'Affaires indiennes et du Nord Canada, au ***www.ainc-inac.gc.ca/al/ldc/ccl/index-fra.asp***.

Le document *Nouveaux parcs dans le Nord* est structuré selon les régions visées par une revendication territoriale ou un règlement. Ces régions sont indiquées sur la carte de la première page.

Judi Cozzetto, rédactrice

Régions visées par une revendications territoriale au Yukon, aux T.N.-O. et au Nunavut

Consultation rapide ***Page***

1. Région visée par les revendications du Conseil des Premières nations du Yukon...23
2. Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit
3. Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in
4. Région visée par le règlement de la revendication sur le Sahtu 21

Régions du Mackenzie-Sud visées par les revendications des Dénés et des Métis

5. Dehcho
6. North Slave (Traité numéro 11)*
7. South Slave (Traité numéro 8)* 19
8. Région visée par le règlement de la revendication des Inuits du Nunavut....3

* Certaines régions visées par des revendications territoriales se chevauchent.

Points importants ***Page***

Le gouvernement du Canada annonce les limites possibles de sa première AMNC dans le Nord.....5

Rencontrez les ambassadeurs en éducation 11

Venez voir les améliorations apportées au centre d'accueil au nord du 60e parallèle 13

« *The Caribou Feed Our Soul* » - nécessaire dans toute bonne bibliothèque! 20

Le *A.J. Goddard*, le premier lieu historique sous-marin du Yukon .. 23

Désignation du fort Selkirk comme lieu historique du Yukon 24

Le sentier d'interprétation de la Concession-de-la-Découverte de la ruée vers l'or du Klondike est terminé.....25

Les terres humides de Tsâwnjik Chu sont désignées APH du Yukon 28

Revendications territoriales des Autochtones

Note de la rédactrice : L'article qui suit contient des renseignements puisés dans différentes sources gouvernementales et il est mis à jour chaque année. Il présente un bref exposé sur les revendications territoriales des Autochtones et il est destiné aux personnes qui ne sont pas très au fait de ces questions.

Aperçu général

Au Canada, les tribunaux ont reconnu les concepts de droit ancestral et de titre ancestral en common law. Les droits existants – ancestraux ou issus de traités – des peuples autochtones sont eux aussi reconnus et confirmés au paragraphe 35(1) de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

La politique du gouvernement fédéral sur les revendications territoriales a évolué en fonction des décisions des tribunaux. Le premier énoncé de politique dans ce domaine a été proposé en 1973, à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada (l'arrêt *Calder*) qui reconnaît l'existence du titre ancestral en droit canadien. L'arrêt *Sparrow*, rendu par la Cour suprême en 1990, a clarifié que ces droits bénéficient de la protection constitutionnelle. Les décisions de la Cour dans les affaires *Delgamuukw* (1997) et *Bernard* et *Marshall* (2005) ont précisé la nature du droit de propriété qui découle du titre ancestral. Les décisions rendues au cours des dernières années, comme celles concernant la nation haïda et la Première nation crie Mikisew, sont allées plus loin que les décisions précédentes en ce qui a trait à la consultation. Aussi, l'arrêt *Powley* (2003) de la Cour suprême du Canada dresse une liste de dix (10) conditions pour l'application des droits des Métis.

Afin de lever certaines incertitudes entraînées par ces décisions, le gouvernement fédéral annonça, en 1973, son intention de négocier des règlements de revendication territoriale. Au fur et à mesure de l'évolution de la politique, ces revendications furent classées en deux catégories :

- les revendications globales – fondées sur des droits et des titres ancestraux permanents n'ayant fait l'objet d'aucun traité ni d'aucun autre instrument légal;
- les revendications particulières – découlant du présumé non-respect de traités signés avec les Autochtones et d'autres obligations légales, ou de la mauvaise administration des terres et des autres biens en vertu de la *Loi sur les Indiens* ou d'ententes officielles.

Ces dernières années ont vu naître une troisième catégorie de revendication territoriale, laquelle vise à régler des griefs formulés par des Autochtones qui, tout en s'inscrivant dans l'esprit des politiques sur les revendications globales et particulières, ne satisfont pas à des critères d'acceptation rigoureux.

Revendications globales

La négociation des revendications globales vise principalement à conclure des ententes avec les peuples autochtones pour résoudre les ambiguïtés de nature juridique associées au concept des droits ancestraux en common law. L'objectif est de négocier des traités modernes qui définissent clairement et de manière durable les droits sur les terres et les ressources.

Les ententes globales négociées précisent avec certitude, à l'intention des gouvernements et des tiers, les droits et les avantages des Autochtones, en les codifiant dans des ententes de règlements protégées par la Constitution. Les ententes globales de règlement de revendications territoriales précisent un large éventail de droits et d'avantages accordés aux groupes visés. Il peut s'agir de titres de pleine propriété de certaines terres, de droits de chasse garantis, de participation à la gestion des terres et des ressources à l'échelle de la région visée par l'entente, de compensations financières, du partage des recettes générées par l'exploitation des ressources et de mesures pour stimuler le développement économique.

Lorsqu'un parc national est créé dans une région visée par un règlement de revendication territoriale, le groupe visé par ce règlement peut continuer à exercer ses activités traditionnelles de chasse et de pêche à l'intérieur des limites de l'aire protégée. Un conseil de gestion, formé de représentants de la communauté autochtone et du gouvernement, peut également être établi pour conseiller le ou la ministre en poste sur la gestion du parc national. En dernier lieu, l'entente de règlement de la revendication territoriale décrit les possibilités de développement économique dont le groupe visé pourra tirer avantage par suite de la création d'un parc national.

Dans 40 % des cas au pays (principalement en Ontario et dans les Prairies), les droits ancestraux ont été résolus par la négociation de traités historiques (d'avant 1920). Depuis 1975, 21 traités modernes ont été négociés sur les droits fonciers ancestraux, ce qui représente une autre tranche de 40 % des cas au pays (surtout dans le nord du Québec, au Labrador et dans les Territoires). Finalement, environ 20 % des revendications autochtones ne sont toujours pas résolues; il s'agit des Maritimes, de la plus grande partie de la Colombie-Britannique, de portions du Québec, du Labrador et de l'Ontario, et de certaines parties des Territoires.

L'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales peuvent être négociées en même temps ou faire l'objet de négociations distinctes. Le gouvernement fédéral est prêt à envisager une protection constitutionnelle de certains aspects de l'autonomie gouvernementale lorsque les parties sont d'accord. L'autonomie gouvernementale doit se négocier conformément à la politique adoptée en 1995 dans le *Cadre pour l'application du droit inhérent et la négociation de l'autonomie gouvernementale*.

Revendications particulières et droits fonciers issus de traités

Les revendications particulières portent sur le respect des traités et sur l'administration des terres des réserves indiennes, des fonds des bandes et d'autres biens par le gouvernement fédéral. En ce qui a trait à ces revendications, l'objectif principal du gouvernement est de s'acquitter de ses

obligations de nature juridique envers les Premières nations.

Autres revendications

Le gouvernement est sur le point de conclure ou est en train de négocier des ententes sur un certain nombre d'autres griefs des Autochtones, lesquels sont parfois appelés « revendications du troisième type ». Ces griefs peuvent s'inscrire dans le cadre des politiques de revendications globales et particulières, mais ne se conforment pas à des critères d'acceptation rigoureux.

Dehcho

Les Premières nations du Dehcho (PND) **(http://www.dehcho.org/home.htm)** (en anglais seulement) ont demandé la création d'un territoire du Dehcho et leur propre processus de négociation avec la Couronne. Le processus du Dehcho est le cadre des négociations sur la gouvernance, les terres et les ressources entre les gouvernements fédéral et territorial, d'une part, et les PND, d'autre part. Les négociations ont donné lieu à une entente-cadre et à une entente sur des mesures provisoires.

L'entente-cadre définit la portée, le processus, les sujets à aborder et les paramètres dont il faut tenir compte pour la négociation d'un accord de principe et d'un accord définitif. L'entente sur les mesures provisoires prévoit la participation des PND au régime de gestion des ressources de la vallée du Mackenzie; l'élaboration, par les intervenants régionaux, d'un plan d'aménagement du territoire qui favorisera la préservation et l'exploitation des ressources; un accord de gestion provisoire concernant la réserve de parc national du Canada Nahanni; la déclaration provisoire d'inaliénabilité des terres; et la négociation d'une entente provisoire sur l'exploitation des ressources.

En février 2010, sous l'égide de la table de négociation principale, Parcs Canada et les PND ont formé un groupe de travail chargé de rédiger un chapitre sur les parcs nationaux pour le processus du Dehcho.

La Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest

En 2002, ce groupe, anciennement appelé le Conseil tribal des Métis de South Slave, a remplacé son nom par celui de Nation des Métis des T.N.-O **(http://www.nwtmetisnation.ca)** (en anglais seulement). Lorsque *l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis* n'a pas été ratifiée par la majorité du peuple autochtone de la vallée du Mackenzie en 1990, le gouvernement fédéral a décidé de conclure des revendications régionales dans cette partie des T.N.-O. Toutefois, dans le district de South Slave, les Dénés du Traité nº 8 d'Akaitcho ont d'abord cherché à faire respecter les dispositions de leurs traités au lieu de conclure une revendication territoriale régionale globale, de sorte que certains Métis de cette région se sont retrouvés sans outils pour faire valoir leurs sujets de préoccupation.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en poste à l'époque a offert aux Métis du district de South Slave de participer à une démarche non fondée sur les droits, afin de traiter de leurs préoccupations. Un accord-cadre signé en août 1996 décrit des négociations en deux étapes : les questions qui touchent les terres et les ressources et, après la signature d'un accord de principe, celles portant sur l'autonomie gouvernementale. En 2006, la table principale des négociations a conclu un accord sur 62 questions clés en suspens, ouvrant la voie à la rédaction et à l'examen des chapitres de l'accord de principe.

Traité nº 8 d'Akaitcho

En 2000, le gouvernement et les quelque 2 000 Dénés du Traité nº 8 d'Akaitcho ont entamé des négociations **(http://www.akaitcho.info/)** (en anglais seulement). Ces Dénés revendiquent l'utilisation traditionnelle de terres s'étendant principalement au sud et à l'est du Grand lac des Esclaves et jusqu'à la frontière avec le Nunavut au nord-est. Après avoir subi une interruption en 2002, les négociations ont repris en janvier 2003, principalement sur les questions de terres et de gouvernance. Les négociations se poursuivent. En novembre 2007, le Canada a annoncé une vaste mise de côté provisoire de terres d'une superficie de 62 000 km², pour protéger celles-ci temporairement pendant que les négociations se poursuivent, ainsi qu'une autre mise de côté de 26 118 km², pour permettre aux parties de trancher sur l'établissement d'une nouvelle réserve de parc national dans la région du bras est du Grand lac des Esclaves, ainsi qu'à l'est et au nord de cet emplacement. (Voir aussi l'article à la page 19.)

Nunavut

Gouvernement du Canada – Agence Parcs Canada

Projet de parc national dans le Nord de l'île Bathurst

Au début de 2009, l'Agence Parcs Canada (APC) et l'Association inuite du Qikiqtani (AIQ) ont repris les travaux sur le projet de parc national dans le Nord de l'île Bathurst. La zone visée pour la création d'un parc national est caractéristique de la géologie, de la forme du terrain, de la végétation et de la faune de la région naturelle de l'Extrême-Arctique occidental et englobe un habitat important du caribou de Peary, qui a été désigné « espèce en voie de disparition » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. En octobre 2009, avec l'appui des organisations inuites de Resolute Bay et de l'AIQ, le gouvernement fédéral a renouvelé la mise de côté provisoire des terres de cette région pour une période supplémentaire de cinq ans. La mise de côté des terres donnera le temps à l'APC et à l'AIQ de négocier une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) et de définir les limites définitives du parc.

Les négociations d'une ERAI ont commencé en avril 2010. Conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits doit être conclue entre l'APC et l'organisation inuite désignée (dans ce cas-ci l'AIQ) avant la création d'un parc national dans le Nunavut. L'ERAI aborde

© C. Bucher, Parcs Canada, septembre 2010

Vue aérienne du Nord de l'île Bathurst.

toutes les questions concernant le parc proposé qui pourraient avoir des répercussions négatives pour les Inuits ou leur conférer un avantage. Ces questions comprennent notamment celles des droits des Inuits, de la cogestion et des avantages économiques. Les négociations de l'ERAI progressent, mais il reste à s'entendre sur les limites définitives du parc.

En septembre 2010, l'APC a tenu une rencontre avec la collectivité à Resolute Bay afin de communiquer de l'information et de faire le point avec les résidents, le Comité des terres et des ressources communautaires et l'Association des chasseurs et des trappeurs sur l'état d'avancement du projet de création du parc national. Les résidents ont eu l'occasion de poser des questions et d'exprimer leurs préoccupations sur le sujet. Le fait saillant de la rencontre a été une visite d'une journée à l'île Bathurst où, pour le plus grand plaisir des résidents participants, on a pu observer un grand nombre de caribous de Peary en bonne santé.

Les prochaines étapes consistent à tenir une séance d'information à Grise Fiord, à négocier les limites définitives du parc et à conclure l'ERAI. Quand l'APC et l'AIQ se seront entendues, se tiendront les consultations sur ce projet de parc national et sur ses limites. L'APC sollicitera alors les opinions et les points de vue des Nunavummiuts, des groupes d'intervenants et de la population canadienne.

Détroit de Lancaster – Projet d'aire marine nationale de conservation

Le détroit de Lancaster est situé à l'entrée est du passage du Nord-Ouest, le légendaire corridor qui traverse l'archipel arctique canadien. Cette région est écologiquement indispensable pour les mammifères marins, dont le phoque, le narval, le béluga et la baleine boréale, ainsi que pour le morse et l'ours blanc. Le détroit abrite certaines des plus grandes colonies de nidification d'oiseaux de mer de l'Arctique, qui regroupent des centaines de milliers d'oiseaux. L'importance écologique mondiale du détroit de Lancaster est d'autant plus manifeste qu'il représente la principale porte d'entrée du Centre de l'Arctique pour des dizaines de milliers de mammifères marins et qu'il

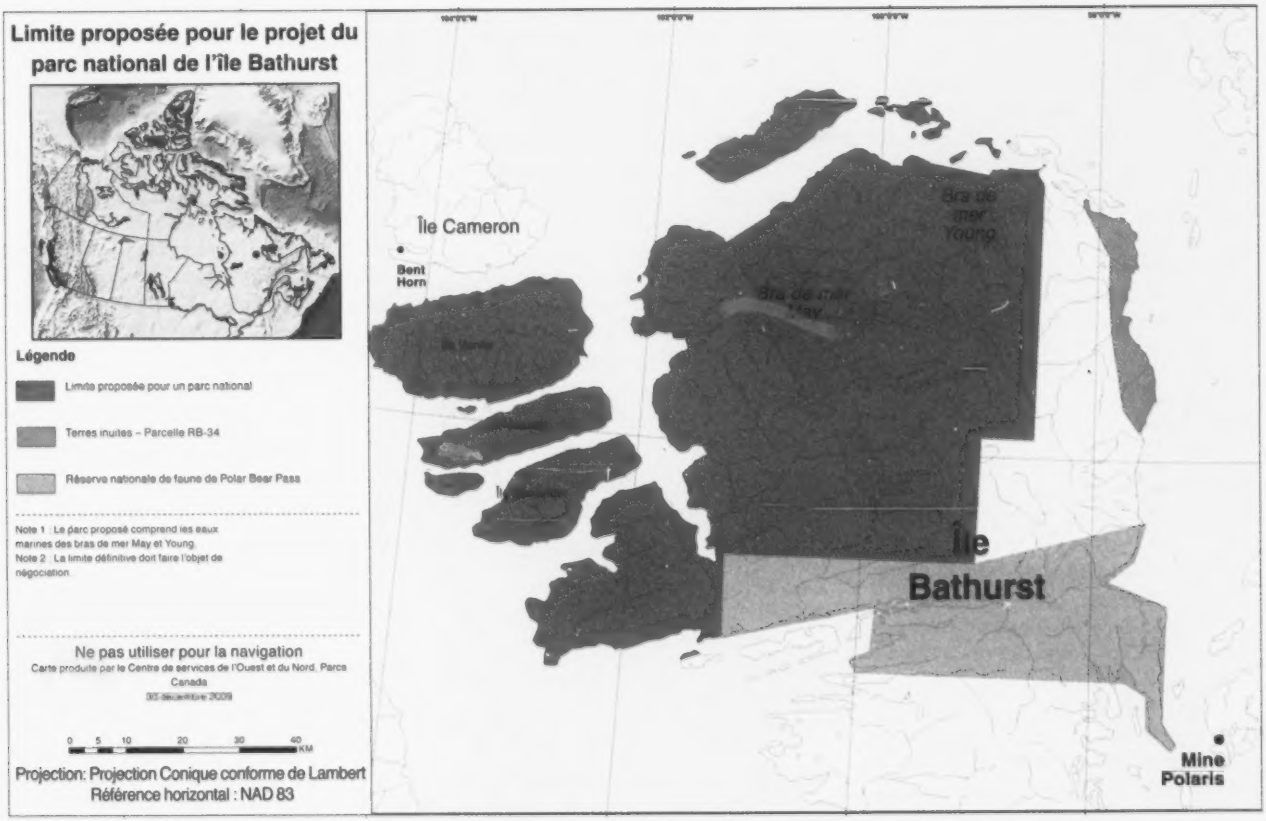

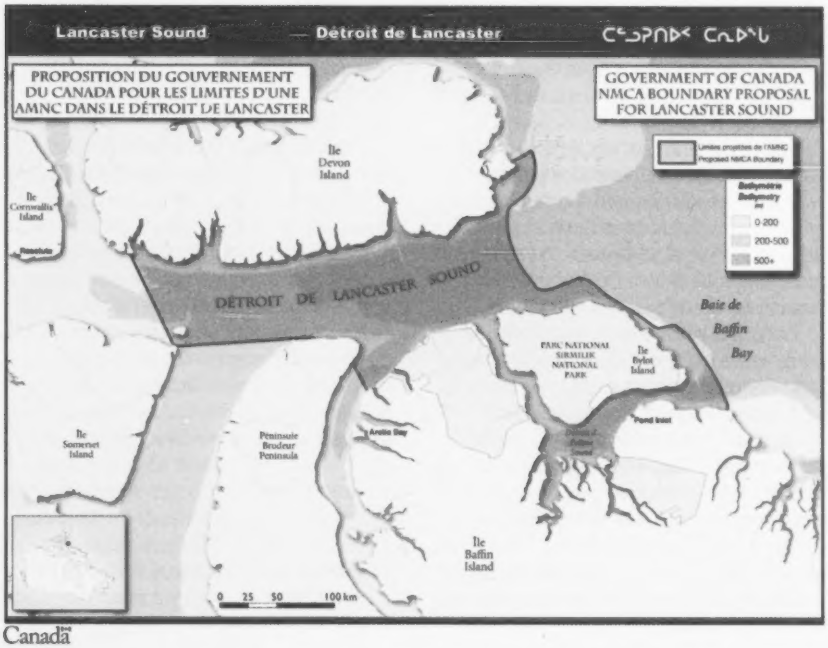

constitue un important refuge pour de nombreuses espèces qui dépendent des polynies et des chenaux côtiers qui s'y forment chaque hiver.

En décembre 2009, l'AIQ et les gouvernements du Canada et du Nunavut annonçaient le début d'une étude de faisabilité pour la création d'une aire marine nationale de conservation (AMNC) dans le détroit de Lancaster. Un an plus tard, le 6 décembre 2010, le ministre fédéral de l'Environnement, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministre des Ressources naturelles et le ministre de la Santé ont dévoilé conjointement la position du gouvernement du Canada quant aux limites projetées de l'AMNC et insisté sur l'engagement du gouvernement de protéger les eaux et la faune aquatique du détroit de Lancaster. Les limites projetées englobent la majeure partie du détroit de Lancaster, le détroit Eclipse ainsi que les eaux qui relient les deux détroits, et elles constituent le fondement pour la tenue des consultations auprès de la collectivité et des autres étapes à franchir dans le cadre de l'étude de f aisabilité.

© M. Bertulli, Parcs Canada, 2010

Le professeur Peter Dawson (Université de Calgary) et Chris Tucker (Point Geomatics) commencent le balayage laser aux huttes de Peary, au lieu historique du fort Conger.

Aucune exploration ni exploitation des ressources pétrolières n'aura lieu à l'intérieur des limites proposées pendant la tenue de ces consultations. Une fois désignée AMNC, la région sera protégée et exempte de tout développement industriel, quelles que soient les ressources qui pourraient s'y trouver.

Une fois terminée l'étude de faisabilité, la prochaine étape consistera à négocier une ERAI sur la création officielle de l'AMNC.

Parc national Quttinirpaaq

Lieu historique du fort Conger

Le fort Conger est un lieu d'importance historique où se trouvent des vestiges des explorations britanniques et américaines de la fin du XIX^{e} siècle, ainsi que des expéditions canadiennes, britanniques et danoises du XX^{e} siècle. Le lieu subit un stress à la fois de causes culturelles et naturelles : contamination à l'arsenic, au cuivre, au plomb et au zinc laissée par les premières expéditions, et érosion des berges qui met en danger des ressources culturelles exceptionnelles. Les changements climatiques peuvent aussi accélérer le processus de détérioration, car le dégel du pergélisol pourrait se traduire par des dommages structuraux aux bâtiments et à la surface du terrain.

L'érosion naturelle aura sans doute des effets négatifs sur les éléments caractéristiques du lieu au cours des prochaines décennies, car la mer ronge de plus en plus les berges où est construit le fort Conger.

La surveillance du lieu depuis 2002 montre que certains artéfacts ont été perdus ou déplacés. Avant que d'autres changements ne surviennent au fort Conger, on a procédé à deux types de relevés pendant la saison d'activité 2010.

Des professeurs de l'Université de Calgary ont d'abord procédé à un balayage laser pour créer un modèle virtuel numérique en trois dimensions du fort Conger et de ses ressources. Le balayage laser a permis de prendre des photographies superposées des vestiges archéologiques et des bâtiments, créant ainsi des archives numériques du lieu précises à 5 mm près. La qualité du balayage est suffisante pour permettre une

© M. Bertulli, Parcs Canada, 2010

50X7A2-375, pointe de projectile en chert gris clair avec rebords dentelés.

analyse structurelle des ressources et aussi servir à d'autres fins, comme l'éducation, les sites Web et l'expérience du visiteur. Un fort Conger virtuel peut aussi servir à l'éducation du public, ainsi qu'à la création de site Web et d'expériences du visiteur pour susciter l'intérêt de la population pour l'archéologie et l'histoire.

Les protocoles de surveillance photographique et de surveillance des mesures pour le lieu ont été refondus. La surveillance photographique permettra de déceler les changements aux bâtiments et aux artéfacts en surface d'une année à l'autre, tandis que la surveillance des mesures permettra de déterminer la rapidité de l'érosion des berges.

Lac Kettle

À l'extrémité est du fjord Tanquary, serti entre les montagnes abruptes, les plateaux et les drumlins se trouve un petit lac de kettle. Les premiers nomades de l'Arctique campaient sur ses rives il y a 4 000 ans. Ces nomades, que les archéologues appellent Paléo Esquimaux de la tradition Indépendance I, étaient des chasseurs qui vivaient dans ce désert polaire à une époque où les températures étaient légèrement supérieures à celles d'aujourd'hui, même si les hivers étaient aussi froids et sombres qu'ils le sont de nos jours. En 1965, le conte Eigil Knuth, un archéologue danois, a mis au jour 23 ruines d'habitations autour du lac Kettle et récupéré 84 petits outils en pierre comme des burins, des pointes de flèche et des lamelles. Ces caractéristiques culturelles et artéfacts témoignent de la façon dont les gens ont pu survivre pendant 300 ans, il y a de cela 4 millénaires, dans cette région éloignée, en vivant dans de petites tentes en peau d'animal, en chassant le bœuf musqué et le caribou et en utilisant le saule, la bruyère commune et peut-être la bouse de bœuf musqué comme combustible.

En juillet 2007, plusieurs artéfacts en pierre de la tradition Indépendance I ont été observés en surface en deux endroits autour du lac Kettle. À ce moment-là, les artéfacts n'ont pas été déplacés. Comme ce sont des pièces uniques et irremplaçables, les archéologues de l'APC craignaient qu'elles ne disparaissent sous le piétinement des bœufs musqués ou par les mouvements du sol. Après consultation avec le Comité de cogestion du parc, on a décidé de recueillir les artéfacts et de les conserver à perpétuité au Centre de service de l'Ouest et du Nord de l'APC à Winnipeg. Quatorze artéfacts, dont des pointes de projectiles, des burins, des grattoirs, ainsi que plusieurs fragments, ont été recueillis sur les deux sites. Les inquiétudes concernant la perte de ces artéfacts en raison de l'activité des bœufs musqués étaient fondées, car on a découvert des trous creusés par ces animaux à l'un des sites. Certains des artéfacts peuvent être reproduits afin de servir dans les programmes scolaires des élèves de Resolute Bay et de Grise Fiord.

Gouvernement du Nunavut – Ministère de l'Environnement – *Parcs et endroits spéciaux du Nunavut*

Élaboration et planification de programmes

La Division des parcs et des endroits spéciaux du Nunavut (DPESN) du ministère de l'Environnement (ME) continue de redéfinir ses outils fondamentaux. Au nombre de ses projets, mentionnons la mise au point d'un nouveau programme sur les parcs et endroits spéciaux du Nunavut, l'élaboration de nouveaux cadres pour les plans de gestion des parcs, les plans directeurs et les inventaires des ressources des parcs, la modification de la *Loi sur les parcs territoriaux* et de son règlement d'application, à la lumière de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, et l'examen du plan du réseau des parcs territoriaux.

Conformément à l'entente-cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI) visant les parcs territoriaux, le gouvernement du Nunavut (représenté par le ME) demeure résolu à collaborer avec la Nunavut Tunngavik Inc. et chacune des trois associations inuites régionales afin de planifier, de gérer et d'établir les mesures relatives aux répercussions et aux avantages des zones protégées du Nunavut. Les parties s'emploient toujours à mettre en œuvre l'ERAI et à négocier avec le gouvernement fédéral au sujet du financement nécessaire à l'application des 17 articles de l'ERAI.

Élaboration d'un cadre stratégique sur l'appréciation du patrimoine

Conformément à l'ERAI visant les parcs territoriaux, le gouvernement du Nunavut doit offrir des programmes de formation, des programmes d'enseignement et des activités de communication au public en ce qui a trait aux parcs territoriaux et aux endroits spéciaux du Nunavut. La DPESN a entrepris l'élaboration d'un cadre stratégique sur l'appréciation du patrimoine afin de guider les promoteurs de projets axés sur l'appréciation du patrimoine dans le territoire. Ce cadre définit le calendrier à établir et les outils à utiliser en fonction des publics cibles et recommande des procédures et des méthodes.

Le cadre stratégique sur l'appréciation du patrimoine a été élaboré en 2010 et sa mise en application commencera en 2011.

Études de faisabilité sur les parcs territoriaux et nouveaux projets

À la lumière des projets de développement du potentiel d'attraction entrepris en 2001, le mandat du ME aux termes de la *Loi sur les parcs territoriaux* et des plans

existants d'aménagement du territoire et de développement communautaire et économique, la DPESN poursuit ses travaux avec les communautés de Clyde River et de Kugaaruk pour faire avancer les études de faisabilité dans ses régions. De plus, dans le contexte du développement du programme de parcs dans le Nunavut, la DPESN étudie aussi avec les communautés locales trois nouveaux emplacements, dont Napartulik/île Axel Heiberg, les îles Belcher (Sanikiluaq) et la rivière Back. L'objectif est de protéger et préserver le patrimoine naturel et culturel de ces régions et d'accroître les possibilités de développement récréatif, touristique et économique.

Le personnel de la DPESN tiendra aussi en 2011 des consultations auprès des communautés afin de sonder leur intérêt pour faire d'Arviat un parc territorial ou un endroit spécial.

Arviat

Arviat est la deuxième des collectivités les plus méridionales du Nunavut, dans la région de Kivalliq, à environ 260 km au nord de Churchill, au Manitoba, et à environ 100 km de la limite forestière. Arviat est située tout près du refuge d'oiseaux migrateurs McConnell et du lieu historique national Arvia'juaq et Qikiqtaarjuk, et elle est entourée de plusieurs rivières qui serpentent dans la toundra.

Différents secteurs propices à la création de parcs ont été répertoriés, entre autres les chutes de la rivière McConnell pour le paysage ainsi que la faune et la flore qui s'y trouvent et qui viendraient s'ajouter au refuge d'oiseaux migrateurs géré par le Service canadien de la faune; Padlei et Kinga Lake pour leur importance sur les plans de l'archéologie, de l'histoire, de la faune et de la flore; la rivière et le poste Maguse au nord d'Arviat pour leur importance historique; le lac Edehon au sud-ouest d'Arviat pour son importance sur les plans de l'archéologie, du paysage, de la faune et de la flore.

Rivière Back

La rivière Back, près des communautés de Baker Lake et Gjoa Haven, fait l'objet d'un examen en vue de son inscription au réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC).

Baker Lake, la seule communauté intérieure du Nunavut, se trouve dans la région de Kivalliq. Gjoa Haven est aussi connue sous le nom de « Uqsuqtuq » qui veut dire « c'est huileux », et se trouve dans la région de Kitikmeot. La rivière Back est l'une des plus grandes rivières du Nunavut; elle coule vers l'est à partir de l'intérieur des T.N.-O., puis bifurque vers le nord à environ 300 km au nord de Baker Lake, pour finalement gagner la mer. Certains Inuits désignent la rivière Back par le nom « Ukkuhikhalik », qui signifie « là où se trouve la pierre pour fabriquer les pots et les lampes à l'huile ».

Les RPC se distinguent des parcs territoriaux en ce sens qu'il n'y a pas de loi ni de réglementation particulières qui entrent en vigueur lorsqu'une rivière est inscrite au RRPC. Il n'y a aucun transfert de propriété. Le seul changement réside dans la façon dont les communautés, les propriétaires fonciers et les gens de l'extérieur voient la rivière. Pour être inscrite au RRPC, une rivière doit être particulière et porteuse d'un riche patrimoine naturel et culturel, et offrir de grandes possibilités sur le plan récréatif. Outre la reconnaissance de leur grande valeur patrimoniale, les rivières du patrimoine font l'objet d'exercices de planification de gestion axés sur le dégagement de consensus entre les communautés, les propriétaires fonciers et les organismes de réglementation concernant la bonne gestion des rivières et la façon de les mettre en valeur.

Parcs et endroits spéciaux du Nunavut sera mieux au fait de la valeur patrimoniale de la rivière Back quand l'étude préliminaire sera terminée. Les Inuits et le gouvernement prendront alors une décision quant à la pertinence de poursuivre le processus d'inscription au RRPC.

Clyde River

Depuis 2001, Parcs et endroits spéciaux du Nunavut collabore activement avec la collectivité de Clyde River et l'Association inuite du Qikiqtani afin d'aménager un parc territorial dans la région. Le comité consultatif central qui dirige le processus est formé de représentants communautaires clés de l'Association des chasseurs et des trappeurs, du conseil de hameau, du Comité des terres et des ressources communautaires, du conseil des aînés et du conseil des jeunes de Clyde River. L'étude de faisabilité est maintenant terminée et on attend les orientations du ministre de l'Environnement et du Cabinet du Nunavut pour aller de l'avant avec la prochaine étape de la planification.

Clyde River est une région constituée de fjords spectaculaires le long de la côte est de l'île de Baffin, au Nunavut. Chaque fjord est bordé de parois rocheuses uniques aux formations impressionnantes, comme les falaises monumentales se trouvant au confluent du fjord Sam Ford et du bras Walker et les falaises d'une hauteur vertigineuse du fjord China Wall, aux nombreux méandres. Cette région comprend aussi un littoral océanique, des anses profondes, des icebergs, des falaises abruptes, des glaciers, des rivières et des vallées, sans compter la toundra. Elle abrite des ours blancs, des phoques, des narvals, des baleines boréales, des caribous, des lièvres, des renards arctiques et de nombreuses espèces d'oiseaux. Les collines ondulées du plateau Barnes, situées à l'extrémité des fjords, continuent d'être d'importants terrains de chasse au caribou.

Kugaaruk

Selon les consultations et les visites sur place effectuées en 2009 qui ont permis de dégager un secteur d'intérêt à l'intérieur, autour et à l'extérieur de Kugaaruk, le hameau a entériné un rapport définitif et le concept de parc recommandé en 2010. Les discussions vont se poursuivre en 2011 avec l'Association inuite Kitikmeot, le ME et la communauté au sujet des secteurs recommandés par la communauté pour la création d'un parc.

À la suite des discussions avec l'Association inuite Kitikmeot, on demandera au Ministère et au Cabinet de formuler les orientations concernant les étapes suivantes de la planification et la création d'un parc dans la région.

Napartulik / île Axel Heiberg

Napartulik se trouve sur l'île inhabitée Axel Heiberg, qui vient au septième rang des plus grandes îles du Canada et qui est la deuxième île la plus septentrionale du pays. Elle se trouve dans la région de Qikiqtaaluk à environ 385 km au nord de Grise Fiord,

© Gouvernement du Nunavut

Vestiges de forêt ancienne momifiés sur l'île Axel Heiberg.

la communauté la plus au nord du Canada, à environ 1 895 km d'Iqaluit et la distance vertigineuse de 3 860 km au nord d'Ottawa. L'île Axel Heiberg se trouve ainsi plus près des capitales de la Norvège et de l'Islande que de celle du Canada. Elle se trouve aussi relativement près du parc national Quttinirpaaq.

Les forêts fossilisées du Napartulik sont vieilles d'environ 45 millions d'années, mais les souches, les feuilles, les branches, les troncs et les cônes demeurent clairement visibles sur le sol de l'Extrême-Arctique. Mais encore plus fascinant est le fait que cette abondante matière végétale n'est pas réellement fossilisée, mais plutôt momifiée dans un état de préservation virtuellement parfait. Le Napartulik est donc un lieu extrêmement rare. Il n'existe que deux ou trois endroits semblables dans le monde, mais aucun qui ne recèle autant de végétaux anciens si bien conservés. Le Napartulik n'est pas seulement connu pour ses plantes momifiées, mais aussi pour les nombreux fossiles d'animaux qu'on y a découverts, notamment ceux de tortues géantes. Ce lieu pourrait aussi nous aider à mieux comprendre l'une des extinctions les plus anciennes de l'histoire de la Terre.

Parcs Nunavut recueille actuellement l'information à l'appui d'une étude de faisabilité d'un parc territorial au Napartulik afin d'aider à préserver ses précieux fossiles uniques au monde et ses populations vulnérables de bœufs musqués et de caribous de Peary. L'un des éléments essentiels de la création d'un parc territorial sera la protection de ces trésors naturels ainsi que les possibilités d'offrir des programmes éducatifs à grande échelle pour aider les gens à connaître et apprécier cet endroit exceptionnel du Nunavut.

© Gouvernement du Nunavut, 2010

Collecte de l'information sur les ressources auprès du Comité consultatif sur le parc Sanikiluaq, Sanikiluaq, NU.

Sanikiluaq (îles Belcher)

Parcs Nunavut travaille actuellement avec la communauté pour recueillir de l'information et examiner les possibilités de création d'un parc territorial ou d'un endroit spécial dans la région.

La communauté de Sanikiluaq et les îles environnantes, situées à 150 km du Québec continental dans la partie sud-est de la baie d'Hudson, représentent un paysage côtier et marin exceptionnel qui ne figure actuellement pas dans les plans du programme de Parcs Nunavut. Constitué de plus de 1 500 îles représentant une superficie terrestre de plus de 1 300 km², cet endroit particulier offre l'un des refuges les plus méridionaux pour bien des espèces de l'Extrême-Arctique, ce qui en fait un lieu important pour la recherche et les efforts de protection futurs. Des populations reproductrices de sauvagine, dont le lagopède et l'eider, et des espèces saisonnières, comme le phoque commun, le béluga et la baleine blanche, vivent en grand nombre sur ces îles.

Les chutes, les formations géologiques, les plages sablonneuses, les anses sinueuses et les baies constituent un paysage exceptionnel faisant de ces îles un endroit de premier choix pour les activités récréatives aquatiques et le développement d'attractions touristiques. Les îles recèlent aussi des ressources historiques et culturelles en abondance. Plus de 67 sites archéologiques documentés et remontant au Dorset ont été répertoriés, et la création d'un parc ou d'un endroit spécial permettrait de préserver ces ressources culturelles tout en offrant aux résidents comme aux visiteurs des possibilités d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine.

Le personnel de la DPESN a visité la communauté afin de s'enquérir de son intérêt pour la tenue d'une étude de faisabilité d'un parc ou d'un endroit spécial dans la région en 2010. Des lettres d'appui ont été envoyées au ME par le conseil de hameau, l'Association des chasseurs et des trappeurs et l'Association inuite Qikiqtani. Les premières étapes de l'étude de faisabilité ont commencé à la fin de 2010 et se poursuivent en 2011.

Parcs territoriaux existants

Coral Harbour – Sentier du ruisseau Fossil/Alijivik

En 2004-2005, la DPESN, de concert avec la collectivité de Coral Harbour, a identifié le lieu historique d'Alijivik comme étant le meilleur emplacement pour l'établissement d'un parc territorial. Alijivik est situé sur des terres inuites gérées par l'Association inuite du Kivalliq (AIK). Pour aménager un parc territorial sur ces terres, il faudra donc conclure des ententes

entre le ME et l'AIK, et entre le hameau et l'AIK. Le ME ne pourra pas mettre en œuvre la proposition de parc territorial à Alijivik tant que ces ententes n'auront pas été conclues.

Dans l'intervalle, la DPESN a collaboré avec la collectivité afin d'élaborer un programme de sentier d'interprétation au ruisseau Fossil, qui est renommé pour sa grande concentration de fossiles exposés. L'installation des nouveaux panneaux devrait être terminée en 2010.

Gjoa Haven – Sentier du Passage-du-Nord-Ouest

Le sentier territorial du Passage-du-Nord-Ouest a été aménagé pour illustrer la quête du passage du Nord-Ouest et pour augmenter le potentiel touristique du village de Gjoa Haven. Il s'agit d'un sentier d'auto-interprétation comportant des arrêts à des points d'intérêt historique dans l'ensemble du village, relatant les nombreux échecs et l'expédition réussie de Roald Amundsen à travers le passage du Nord-Ouest.

En 2009, le cairn commémorant le centenaire de l'exploit d'Amundsen a été terminé officiellement, et de nouvelles commodités, comme des mats et des bancs, ont été installées en 2010.

Parc territorial Iqalugaarjuup Nunanga

Le parc territorial Iqalugaarjuup Nunanga (« terre autour de la rivière des petits poissons ») s'étend vers l'intérieur à partir de la côte ouest de la baie d'Hudson, à environ huit kilomètres au nord-ouest de la collectivité de Rankin Inlet. La caractéristique la plus remarquable du parc est le lieu historique de Qamaviniqtalik (« endroit où se trouvent de vieilles huttes de terre ») et son sentier d'interprétation situé sur les plaines inondables de la rivière Meliadine. Les nombreux éléments archéologiques de Qamaviniqtalik témoignent de la transition entre la culture des Thulés et la culture historique des Inuits du Caribou.

L'aménagement du parc est en cours depuis l'été 2003. En 2010, la DPESN a continué de créer et de définir des sentiers de randonnée et d'interprétation et d'améliorer la délimitation des routes d'accès, de manière à réduire les répercussions sur le site archéologique et d'autres éléments du parc. Les travaux comprenaient également l'entretien de la hutte de terre construite par les aînés de Rankin Inlet. Le personnel de la DPESN a aussi organisé une fête communautaire lors de la Journée des parcs de 2010 pour célébrer la réalisation de ces projets. L'élaboration du plan préliminaire d'un nouveau pavillon se poursuivra en 2011.

Parc territorial Katannilik

Le parc Katannilik (« lieu de la chute »), au sud de l'île de Baffin, près de Kimmirut, couvre une superficie d'environ 1 270 km^2 presque entièrement située dans le bassin hydrographique de la rivière Soper, qui fait partie des rivières du patrimoine canadien. Ce parc offre des activités de loisirs aquatiques dont la descente en eaux vives, les excursions en canot ou en kayak, de même que la randonnée pédestre, le ski de fond, les courses en traîneaux à chiens et la motoneige. La collectivité a organisé des activités culturelles pour les visiteurs du parc et les passagers des paquebots de croisière, de plus en plus nombreux, qui passent à Kimmirut. À elle seule, la venue des visiteurs estivaux a augmenté les retombées économiques à Kimmirut pour ce qui est de l'artisanat, des programmes d'accueil et des activités communautaires. La maison Soper, résidence de l'explorateur et biologiste Dewey Soper dans les années 1930, est maintenant la galerie de la maison Soper, où la Quliruakut Society vend des sculptures en pierre de savon, des bijoux faits de pierres locales et de l'artisanat.

Le personnel du parc Katannilik organise des colonies de vacances scientifiques à l'intention des élèves de la région. Les jeunes acquièrent des connaissances sur la faune et l'écologie végétale, l'utilisation traditionnelle des roches et des minéraux, la navigation par les roches et les étoiles, et les règles de sécurité nautique pour la navigation sur les rivières. Une clôture destinée à éloigner les ours a déjà été installée au camping Soper; une autre a été installée au site de la rivière Livingstone en 2010. Un guide du visiteur a été installé pour la saison estivale et les travaux de construction d'un nouveau bloc sanitaire tirent à leur fin.

© Gouvernement du Nunavut, 2010

Du plaisir à la Journée des parcs au parc territorial Iqalugaarjuup Nunanga.

Parc territorial Kekerten

Situé à 50 kilomètres de Pangnirtung à l'intérieur du détroit de Cumberland, le parc territorial Kekerten a servi de station aux baleiniers écossais dans les années 1850 et 1860. On y trouve encore des artéfacts, notamment les fondations des trois magasins construits en 1857, de gros chaudrons en fer ainsi que des armatures et des fonds de tente restaurés.

La DPESN et la collectivité de Pangnirtung ont travaillé à la reconstitution de la station des baleiniers écossais, augmentant ainsi le potentiel d'interprétation du site, pour illustrer la relation des Inuits avec les baleiniers. En 2009,

© Gouvernement du Nunavut, 2010

Des élèves découvrent l'archéologie et l'histoire du parc territorial Kugluk, pendant le processus d'examen de l'inventaire des ressources du parc.

la DPESN a continué d'améliorer les messages sur la chasse à la baleine au moyen de travaux d'entretien et de restauration de la « station de traitement du lard » de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où se trouvent des messages d'interprétation et deux baleinières d'époque reconstituées. Le bloc sanitaire et le programme d'interprétation profitent aux pourvoyeurs locaux qui offrent des excursions dans le parc, aux croisiéristes dont le nombre d'escales augmente et aux élèves qui suivent des programmes dans les limites du parc territorial. Les travaux de restauration ont pris fin en 2010 et on travaille maintenant à la fabrication et à l'installation des nouveaux panneaux d'interprétation.

Parc territorial Kugluk/rivière Coppermine

Le parc Kugluk (chute Bloody) est situé à 15 km au sud-ouest de Kugluktuk, près de la chute Bloody, dans le bassin inférieur de la rivière Coppermine. La chute est l'attraction principale du parc, car les rochers et les falaises transforment la rivière en un véritable torrent. Avant et après la chute, où la rivière est plus large, la toundra sauvage couvre les collines et les plateaux avoisinants. La débâcle hivernale inonde la terre autour de la chute, de sorte que, durant l'été, le sol est recouvert d'une végétation de toundra luxuriante, dont un impressionnant tapis de fleurs sauvages.

Le parc abrite des vestiges de huttes d'hiver thulés, habitées il y a plus de 500 ans, et des traces archéologiques des camps de chasse au caribou vieux de plus de 1 500 ans. Le site témoigne de l'utilisation pré-Dorset des lieux il y a plus de 3 500 ans et de la riche histoire de l'exploration de l'Arctique. La chute Bloody a été déclarée lieu historique en 1978 en raison de sa riche histoire d'occupation remontant à 4 000 ans et pour avoir sans doute été le site de la bataille la plus célèbre du Nord.

En raison de sa proximité avec Kugluktuk, la région est de plus en plus utilisée localement pour le camping et la pêche, ce qui perpétue son utilisation traditionnelle. Le parc constitue une destination de choix pour les gens venus descendre la rivière Coppermine en canot ou en radeau pneumatique, et un sentier de portage nouvellement aménagé permet de franchir les rapides aisément.

Les mises à jour de l'inventaire des ressources du parc, notamment grâce à des travaux archéologiques menés sur le terrain, ont été réalisées en 2010. Le personnel de la DPESN se penchera sur la mise à jour des plans directeurs ainsi que sur la mise en application en 2011 des recommandations relatives au fonctionnement et aux infrastructures contenues dans le rapport d'inventaire des ressources de 2010.

Parc territorial Mallikjuaq

Le nom de Mallikjuaq (« grosse vague ») convient bien à cette île dont les collines rocheuses arrondies et les vallées peu profondes recouvertes de toundra ressemblent à des vagues géantes qui déferlent. Le parc territorial Mallikjuaq, qui se trouve à 45 minutes de randonnée de Cape Dorset, abrite des sites archéologiques et des structures de pierre vieux de plus de trois millénaires.

Les travaux relatifs à la conception et la fabrication de cinq panneaux d'interprétation pour le parc, ainsi que l'entretien périodique et la modernisation des installations du centre d'accueil de la collectivité, se poursuivront en 2011.

Parc territorial Ovayok

Ovayok est le nom utilisé pour décrire le gros esker qui domine le paysage du parc territorial situé à 15 km à l'est de Cambridge Bay. Selon la légende locale d'Ovayok, les trois eskers constituaient autrefois une famille de géants, morts de faim alors qu'ils traversaient l'île de Victoria. Les visiteurs peuvent explorer la légende et la riche histoire culturelle d'Ovayok au cours de leurs randonnées dans le parc, que ce soit pour une excursion d'une journée ou une expédition de camping de plusieurs jours. La région est renommée pour la diversité et le nombre d'oiseaux arctiques qui y vivent, et de nombreux observateurs d'oiseaux du monde entier y sont attirés par la possibilité d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine.

Un stationnement, des installations sur les sentiers, des installations d'utilisation diurne et une nouvelle aire de camping ont été conçus. En 2010, la DPESN a terminé le plan d'interprétation du parc et installé les balises des sentiers et les panneaux d'interprétation. Les projets pour 2011 comprennent l'installation de nouvelles plateformes pour les tentes et de blocs sanitaires pour donner suite aux recommandations de la communauté.

Parcs territoriaux Sylvia-Grinnell et Quammaarviit

Situé à un kilomètre du cœur d'Iqaluit, le parc territorial Sylvia-Grinnell permet aux nombreux

visiteurs et résidents d'accéder aisément au paysage de l'Arctique. Les visiteurs peuvent également voir toute une variété de plantes, de mammifères et d'oiseaux arctiques. Les éléments de patrimoine culturel du parc comprennent des lieux de pêche ancestraux aux rapides de la rivière Sylvia Grinnell, des cairns de pierres et des ruines thulées. Une étude récente réalisée à Iqaluit sur la demande et l'utilisation a révélé que le parc Sylvia-Grinnel est l'aire de récréation la plus populaire d'Iqaluit.

La DPESN continue de collaborer avec Affaires indiennes et du Nord Canada et le ministère de la Défense nationale en vue de la conception et de la construction d'un pont sur la rivière Sylvia Grinnell qui reliera les parcs territoriaux Sylvia-Grinnell et Qaummaarviit, tout en offrant aux visiteurs d'Iqaluit une expérience de plein air accessible. Le club Rotary d'Iqaluit et la Fondation du Sentier canadien ont également donné leur appui à ce projet.

Projets englobant deux ou plusieurs régions visées par une revendication territoriale

Gouvernement du Canada – Agence Parcs Canada

Parcs Canada dans les écoles

Reconnaissance des « ambassadeurs en éducation »

Le Prix d'ambassadeur en éducation de Parcs Canada est décerné en reconnaissance de la contribution exceptionnelle d'un éducateur qui a su accroître la sensibilisation et l'appréciation de ses élèves à l'endroit du patrimoine naturel et culturel du Canada. Trois enseignants du Nord canadien ont reçu ce prix en 2010.

M. Brian Manning, directeur de l'école primaire Nakasuk à Iqaluit, a été honoré en reconnaissance de son engagement envers les programmes éducatifs de l'APC, en particulier du fait que ceux-ci reflètent la présence de l'APC sur le territoire du Nunavut.

© Parcs Canada, 2010

Présentation du Prix d'ambassadeur en éducation à Sheena Adamson par I. Thomas, directeur de l'unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest.

M. Manning a su insérer les projets éducatifs de l'APC dans le programme scolaire et ainsi susciter l'intérêt de tous les élèves et les sensibiliser. Il continue d'ailleurs d'appuyer les programmes éducatifs de l'APC.

Mme Margaret Gordon de l'école Sir Alexander Mackenzie d'Inuvik, dans les T.N.-O., a été reconnue pour son importante contribution à la sensibilisation des élèves aux parcs nationaux grâce au leadership dont elle a fait preuve, au cours des cinq dernières années, pour organiser et soutenir le Programme de certificat en gérance de l'environnement. Mme Gordon a joué un rôle essentiel en faisant connaître à ses élèves le réseau des parcs nationaux canadiens qui est reconnu mondialement.

Mme Sheena Adamson, aussi d'Inuvik, dans les T.N.-O., a été reconnue pour l'énergie et l'enthousiasme dont elle a fait preuve en faisant connaître à ses élèves le parc Ivvavik, notamment en offrant souvent à la plupart de ces jeunes la possibilité de vivre leur première expérience d'un parc national. Mme Adamson a reçu le prix pour son travail au cours des trois dernières années dans les camps de jeunes Biologie 20 de l'APC offerts au parc national Ivvavik.

Le camp de jeunes Biologie 20 est un camp scolaire d'une semaine axé sur les sciences qui est offert conjointement par le personnel de l'APC et celui de l'école secondaire Samuel Hearne d'Inuvik. Les camps de jeunes font partie intégrante des programmes d'éducation et de diffusion communautaire dans l'Arctique de l'Ouest, et ils sont offerts tous les ans aux élèves d'Inuvik, d'Aklavik, de Paulatuk et de Sachs Harbour. L'APC finance aussi le camp d'enseignement et de guérison du lieu historique national Saoyú-?ehdacho qui se tient chaque année à Déline, dans les T.N.-O.

Le Prix d'ambassadeur en éducation du programme *Parcs Canada dans les écoles* est une façon de remercier les partenaires en éducation de l'APC pour le bon travail qu'ils accomplissent. Le programme vise à ce que chaque étudiant puisse y avoir accès au moins une fois au cours de ses années scolaires. Des ressources axées sur les programmes d'études et mises à l'essai par des enseignants sont disponibles dans les parcs et lieux historiques nationaux et sur le site Internet du Centre de ressources éducatives de Parcs Canada (**www.pc.gc.ca/education**). Grâce à l'engagement de ces enseignants et éducateurs inspirants, l'APC peut offrir des expériences d'apprentissage inoubliables aux décideurs de demain.

Programme de formation au leadership pour Autochtones

Le leadership, un atout pour la vie! Allez-y! Pour apprendre. Pour grandir. Pour exceller.

Parcs Canada continue d'investir dans les jeunes leaders autochtones en venant en aide aux employés inscrits au Programme de formation au leadership pour Autochtones (PFLA). Ce programme national de quatre ans a été élaboré en collaboration avec le Collège du Yukon. Fondé sur une approche globale, le programme suscite des changements profonds chez les

© Parcs Canada, 2010

Les finissants du PFLA.

participants. Il s'adresse à tous les employés autochtones occupant un poste d'une durée indéterminée à Parcs Canada, peu importe leur niveau ou leur titre, qui souhaitent bénéficier d'un apprentissage continu, qui souhaitent faire carrière à Parcs Canada, et qui ont manifesté des talents en leadership.

La richesse du PFLA reflète la diversité de ses participants qui viennent de partout au Canada. Le programme est très interactif et propose un volet expérientiel central qui offre aux participants de multiples occasions de mettre en pratique leurs compétences en leadership et de partager leurs connaissances, leur expérience et leur culture. Chaque printemps, tous les participants se rassemblent au Yukon pour suivre l'essentiel de leur formation et profiter d'une rare occasion de sortir sur le terrain et de vivre aux rythmes séculaires d'un paysage intemporel et grandiose et des peuples qui l'habitent.

Lorsqu'ils terminent le programme, les participants sont fin prêts à agir comme leaders et à viser l'excellence. Ils disposent de l'aplomb nécessaire pour assurer un leadership et contribuer à la réalisation de la vision de Parcs Canada.

Souhaitez-vous faire partie du réseau du PFLA? Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Nicola Pritchett, coordonnateur du PFLA au 867-667-3973.

Le PFLA tire sa force des participants et de leur éloquente expression de

Mon éveil!

Le PFLA a littéralement changé ma vie! Il m'a permis d'acquérir des compétences et il m'a donné la confiance nécessaire non seulement pour penser autrement, mais aussi pour briser le moule, me redécouvrir et réorienter ma carrière.

Mes camarades du PFLA venaient de tous les coins du Canada, du Labrador à la Colombie-Britannique, en passant par les T.N.-O. C'est là l'un des aspects extraordinaires du programme; il rassemble des Autochtones d'horizons très variés. Chacun arrive avec son expérience personnelle et professionnelle pour créer un groupe cohésif d'amis et de collègues. Nous avons ri, pleuré et appris tous ensemble. Nous avons puisé les uns chez les autres la force et l'amour qui ont fait de nous des individus plus fort et un groupe invincible. Nous sommes devenus mieux avisés et plus confiants, chacun avec une nouvelle vision de qui il est de ce qu'il peut devenir en tant qu'Autochtone, que membre de la collectivité et qu'employé. C'est là la véritable force du Programme de formation au leadership pour Autochtones.

Après la première année, j'étais très enthousiaste devant les possibilités que pouvaient apporter mes nouvelles expériences et compétences dans mon travail. J'ai commencé immédiatement à mettre en pratique mes nouvelles compétences en communication en discutant avec mon patron des possibilités de carrière qui pouvaient s'offrir à moi. J'ai commencé à faire des exposés en public et devant mes collègues, chose qui me terrifiait auparavant! J'ai aussi commencé à interagir davantage avec le public et les aînés. Ces nouvelles expériences ont accru mes capacités et gonflé ma confiance. Pendant la troisième année au PFLA, j'ai été promue au poste de mes rêves!

Malheureusement, le sort a voulu que j'aie un accident de voiture dans lequel j'ai failli mourir. Pendant les deux mois que j'ai passés à l'hôpital, j'ai senti l'esprit des camarades du PFLA qui m'accompagnait. Leur force et leur énergie positive m'ont soutenue au moment où j'en avais le plus besoin. La force intérieure et la dimension spirituelle que j'ai acquises par les enseignements du PFLA et des aînés m'ont donné le courage de lutter pour mon rétablissement. Mes blessures m'empêchent de reprendre mon emploi de rêve, mais j'ai bien confiance que les compétences et les expériences acquises au PFLA m'aideront à transformer ma vie une fois de plus et à continuer à l'emploi de Parcs Canada.

la transformation qu'ils y vivent et qui fait sa renommée. Nous sommes heureux cette année de vous présenter le témoignage intitulé « Mon éveil » par la finissante du PFLA Stacey Taylor, descendante anishnaabe des Mississaugas de la réserve de New Credit en Ontario. En tant qu' « emookdaang daasat » anishnaabe (archéologue anishnaabe, celle qui découvre en creusant, pour appendre), Stacey a apporté une contribution importante grâce à son travail sur le terrain en Ontario.

Gouvernement des T.N.-O. – Industrie, Tourisme et Investissement –
Tourisme et parcs

Les parcs et les terrains de camping des Territoires du Nord-Ouest ont connu une bonne saison en 2010. Les résultats préliminaires indiquent une augmentation de deux pour cent de la vente des permis de camping. Autre signe positif : 90 pour cent des répondants au sondage sur les parcs des T.N.-O. se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur expérience et recommanderaient de visiter les parcs des T.N.-O.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) reconnaît l'importance de son réseau de 34 parcs territoriaux et terrains de camping et s'est engagé à améliorer l'expérience des visiteurs et leur appréciation de ces parcs et terrains de camping. Les résultats de ce sondage indiquent clairement que les investissements du GTNO dans nos parcs et terrains de camping territoriaux ont des effets positifs.

Et le travail en ce sens se poursuit. Un certain nombre de projets sont en cours pour améliorer les services offerts aux visiteurs.

Centre d'accueil du 60e parallèle

Ce populaire lieu d'arrêt pour les voyageurs se trouve à la frontière entre les T.N.-O. et l'Alberta. Le nouveau centre d'accueil du 60e parallèle a ouvert ses portes à l'été de 2010, mais le décor et les expositions seront terminés à temps pour la saison d'été 2011. L'intérieur du centre proposera des expositions pour promouvoir les attraits touristiques de toutes les régions des T.N.-O. On y trouvera aussi des terminaux interactifs avec écrans tactiles où les voyageurs pourront se renseigner sur les attraits et les produits touristiques offerts, ainsi qu'un système de réservation en ligne des emplacements de camping.

Réseaux de sentiers

En 2011 un certain nombre de parcs territoriaux offriront des réseaux de sentiers améliorés qui permettront aux visiteurs d'accéder plus facilement aux attraits naturels des parcs. Parmi les projets, mentionnons un investissement dans le réseau de sentiers du parc des chutes Twin, le parc Jak dans le village d'Inuvik, ainsi que le belvédère et le réseau de sentiers au parc Sambaa Deh dans le Dehcho.

Installations

En 2011, les visiteurs des parcs de la région de North Slave pourront profiter de nombreuses améliorations apportées aux installations. Au parc Fred Henne de Yellowknife, le bloc sanitaire des VR sera agrandi et un plus grand nombre d'emplacements auront l'électricité. Le secteur de la plage du parc Fred Henne sera aussi doté de nouvelles cabines et de nouvelles toilettes. Les parcs du lac Prelude et du lac Reid, qui se trouvent sur le sentier Ingraham des T.N.-O. offriront aux visiteurs de nouvelles douches, quant aux visiteurs du parc North Arm près de Behchokǫ̀, ils pourront profiter d'un nouvel abri cuisine.

Des projets sont terminés ou en cours afin d'améliorer les installations des parcs et des terrains de camping dans d'autres régions des T.N.-O. Les visiteurs du parc de Fort Providence dans la région South Slave auront accès à un nouvel abri cuisine, et le parc des chutes Little Buffalo accueillera les visiteurs dans un nouvel abri de l'aire de fréquentation diurne.

Agrandissement des emplacements et améliorations des routes

Une nouvelle aire de camping pour groupes permettra d'accueillir des groupes plus nombreux au parc de Fort Providence. Des améliorations routières seront apportées dans le parc Queen Elizabeth, dans la municipalité de Fort Smith dans la région de South Slave, afin de faciliter l'accès en véhicule et de le rendre plus agréable. Afin de profiter de la croissance du marché du VR, dix nouveaux emplacements à sens unique adaptés aux gros VR seront offerts au parc des chutes Twin dans la région de South Slave.

Ces projets, et d'autres améliorations mineures, représentent un investissement de 2 millions de dollars du GTNO dans les infrastructures des parcs en 2010-2011. Les investissements prévus pour 2011-2012 seront consacrés à des améliorations du secteur de la plage du parc Fred Henne et à une rampe d'accès à l'eau pour les embarcations au parc territorial Gwich'in. Les sentiers de randonnée de la région d'Inuvik verront aussi des améliorations. Des améliorations seront apportées au réseau de sentiers du parc Blackstone et des emplacements de camping pourvus d'électricité seront offerts au parc des chutes Twin dans la région de South Slave.

Stratégie des zones protégées des T.N.-O.

Aperçu

La Stratégie des zones protégées (SZP) des T.N.-O. est un processus de planification orienté par les collectivités, afin de protéger les zones ténoises qui ont de l'importance sur les plans culturel et écologique. Elle reconnaît le besoin d'établir un équilibre entre la conservation et le développement économique, tout en respectant les droits des peuples autochtones et les intérêts des tierces parties.

Cette stratégie, signée en 1999, a été élaborée par des organismes autochtones, les gouvernements fédéral et territorial, des organismes non gouvernementaux à vocation environnementale et l'industrie. Des représentants de ces organismes et gouvernements encadrent le processus de planification en siégeant au comité directeur de la SZP des T.N.-O.

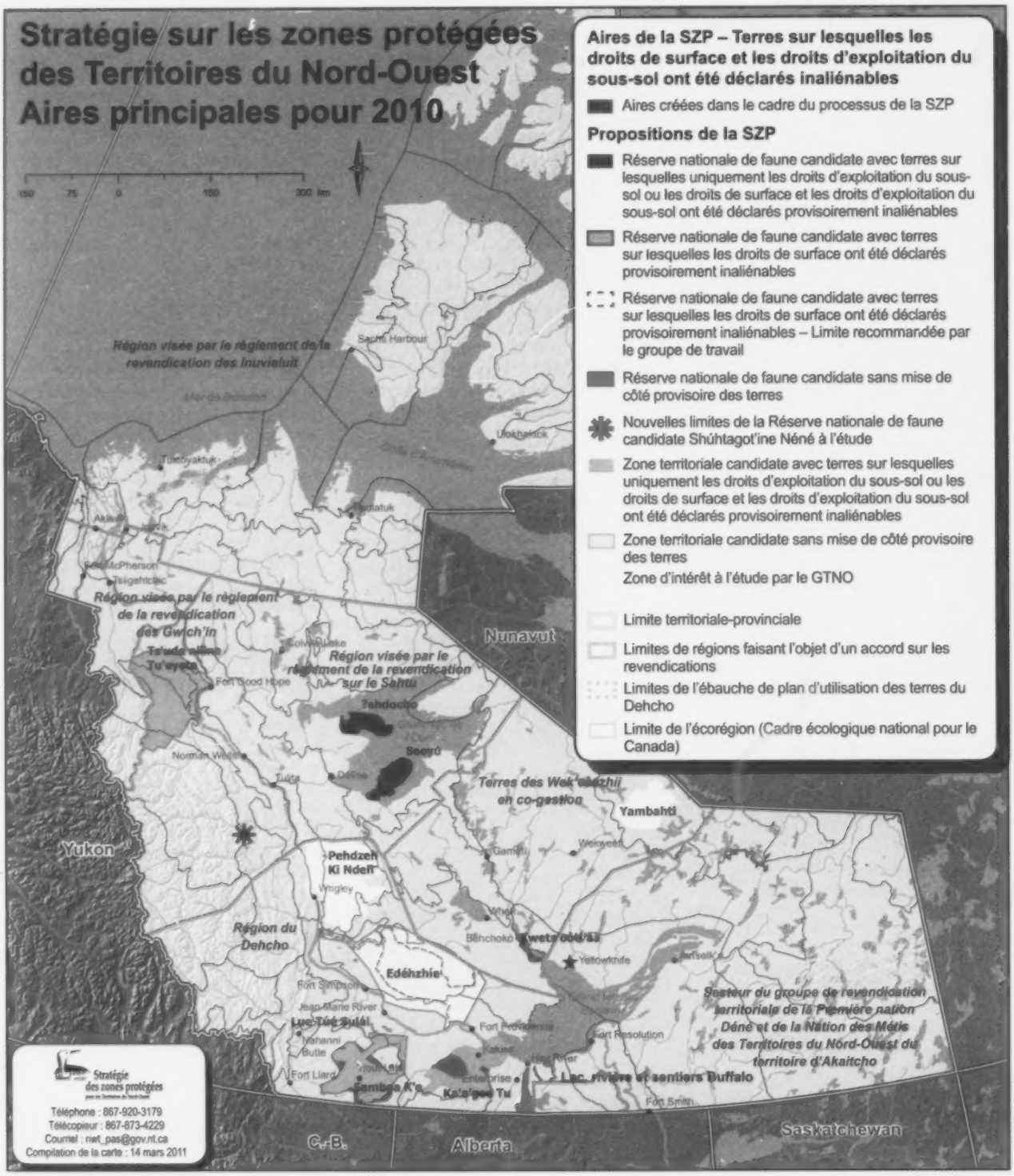
Stratégie sur les zones protégées des Territoires du Nord-Ouest
Aires principales pour 2010
150 75 0 150 300 km
Aires de la SZP – Terres sur lesquelles les droits de surface et les droits d'exploitation du sous-sol ont été déclarés inaliénables
Aires créées dans le cadre du processus de la SZP
Propositions de la SZP
Réserve nationale de faune candidate avec terres sur lesquelles uniquement les droits d'exploitation du sous-sol ou les droits de surface et les droits d'exploitation du sous-sol ont été déclarés provisoirement inaliénables
Réserve nationale de faune candidate avec terres sur lesquelles les droits de surface ont été déclarés provisoirement inaliénables
Réserve nationale de faune candidate avec terres sur lesquelles les droits de surface ont été déclarés provisoirement inaliénables – Limite recommandée par le groupe de travail
Réserve nationale de faune candidate sans mise de côté provisoire des terres
Nouvelles limites de la Réserve nationale de faune candidate Shúhtagot'ine Néné à l'étude
Zone territoriale candidate avec terres sur lesquelles uniquement les droits d'exploitation du sous-sol ou les droits de surface et les droits d'exploitation du sous-sol ont été déclarés provisoirement inaliénables
Zone territoriale candidate sans mise de côté provisoire des terres
Zone d'intérêt à l'étude par le GTNO
Limite territoriale-provinciale
Limites de régions faisant l'objet d'un accord sur les revendications
Limites de l'ébauche de plan d'utilisation des terres du Dehcho
Limite de l'écorégion (Cadre écologique national pour le Canada)
Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit
Sachs Harbour
Ulukhaktok
Tuktoyaktuk
Aklavik
Inuvik
Fort McPherson
Tsiigehtchic
Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in
Ts'udé nilínę Tu'eyeta
Colville Lake
Fort Good Hope
Région visée par le règlement de la revendication sur le Sahtu
Norman Wells
Tulita
Déline
Sahdacho
Sɛɛrú
Terres des Wek'èezhìi en co-gestion
Yambahti
Gamètì
Wekweètì
Yukon
Pehdzeh Ki Ndeh
Wrigley
Région du Dehcho
Whatì
Bǫhchokǫ
Wekʼeezhìi
Yellowknife
Dettah
Edéhzhíe
Fort Simpson
Jean-Marie River
Lac Tué Sulíí
Nahanni Butte
Fort Liard
Fort Providence
Kakisa
Hay River
Fort Resolution
Secteur du groupe de revendication territoriale de la Première nation Déné et de la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest du territoire d'Akaitcho
Enterprise
Kátł'odeeche
Kʼaʼgee Tu
Lac, rivière et sentiers Buffalo
Fort Smith
Nunavut
C.-B.
Alberta
Saskatchewan
Stratégie des zones protégées
Téléphone : 867-920-3179
Télécopieur : 867-873-4229
Courriel : nwt_pas@gov.nt.ca
Compilation de la carte : 14 mars 2011

Les buts de la SZP sont de protéger les aires naturelles et culturelles spéciales et les principales aires représentatives dans chaque écorégion des T.N.-O. Une écorégion est constituée de zones relativement grandes ayant un climat, une végétation, une géologie et d'autres caractéristiques écologiques similaires. L'établissement d'aires protégées représentatives essentielles contribuera à préserver divers types de reliefs, communautés végétales, espèces fauniques et habitats dans les T.N.-O. Bien que des aménagements soient permis dans certaines aires protégées dans la mesure où les valeurs de conservation sont préservées, l'exploitation des ressources est interdite dans les zones représentatives centrales.

Plan d'action pour l'établissement

Le Plan d'action pour l'établissement, intitulé *Establishment Action Plan 2010-2015: Fulfilling the Promise of the NorthwestTerritories Protected Areas Strategy* **(http://www.nwtpas.ca/documents/document-2010-EAP.pdf)** (en anglais seulement), a été élaboré par les partenaires de la SZP pour assurer une mise en œuvre coordonnée et coopérative de la stratégie. En s'appuyant sur les réalisations et les partenariats issus du plan d'action initial (2004-2009), le Plan d'action pour l'établissement s'applique à l'ensemble des T.N.-O. et met l'accent sur les mesures nécessaires à la protection des aires protégées proposées.

Faits saillants sur la protection 2010

En mars 2010, le GTNO a annoncé le parrainage du premier site territorial en vertu de la SZP. La Première nation K'atl'odeeche a proposé la zone du lac, de la rivière et des sentiers Buffalo qui est parrainée comme aire faunique critique candidate.

En juin 2010, Kwets'ootl'àà (bras nord), a été proposé par le gouvernement Tłı̨chǫ comme aire faunique critique candidate qui serait parrainée par le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada.

Łue Túé Sųlái (lacs Five Fish), proposé par la Première nation de la rivière Jean-Marie, a été parrainé par le GTNO comme aire de préservation de la valeur culturelle candidate en novembre.

Zones protégées candidates

Lorsqu'un organisme accepte de se servir de sa législation pour parrainer une zone dans le cadre de la SZP, l'« aire d'intérêt » devient une « zone protégée candidate ». La SZP compte maintenant huit zones protégées candidates, dont six sont parrainées par le SCF et deux par le GTNO.

Environnement Canada – Service canadien de la faune

Environnement Canada (EC) a la responsabilité d'établir et de gérer les réserves nationales de faune (RNF) visant à protéger les espèces sauvages et leurs habitats à des fins de conservation, de recherche, d'interprétation ou d'éducation. Le *Règlement sur les réserves d'espèces sauvages* découlant de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* permet au ministre de l'Environnement de recommander au gouverneur en conseil d'établir des RNF. En 2008, EC s'est engagé à établir six RNF dans les T.N.-O. avant 2013. En décembre 2010, six RNF candidates étaient parrainées aux termes de la SZP.

Edéhzhíe (plateau Horn)

Edéhzhíe a été la première RNF candidate aux T.N.-O. Elle comprend la formation du plateau Horn, le lac Mills et la rivière Willowlake. Elle constitue un habitat important pour le caribou des forêts boréales, le bison des bois, la sauvagine migratrice et les oiseaux aquatiques. En novembre 2009, le groupe de travail sur Edéhzhíe a déposé son rapport contenant ses recommandations aux Premières nations du Dehcho et au gouvernement Tłı̨chǫ. Il recommande notamment de ramener la superficie de la zone candidate à 14 250 km² (57 % des 25 230 km² initiaux) et d'établir une entente de cogestion fondée sur la vision commune des partenaires communautaires et du SCF d'EC pour la RNF d'Edéhzhíe. En juillet 2010, les grands chefs des Premières nations du Dehcho et le gouvernement Tłı̨chǫ ont présenté le rapport contenant les recommandations au ministre fédéral de l'Environnement dans le cadre d'une demande officielle de création de la RNF d'Edéhzhíe. En novembre 2010, Affaires indiennes et du Nord Canada a accordé une prolongation de deux ans à la mise de côté provisoire de la partie en surface des terres concernées afin d'accorder suffisamment de temps pour la désignation définitive d'Edéhzhíe en tant que RNF.

Ts'ude niline Tu'eyeta (Ramparts)

Ts'ude niline Tu'eyeta comprend le bassin hydrographique de la rivière Ramparts et une grande superficie des basses-terres humides près de la collectivité de Fort Good Hope. Elle constitue un habitat de grande qualité pour le caribou des forêts boréales, assure la subsistance d'importantes populations de sauvagine et d'autres oiseaux aquatiques, procure un habitat aux moufflons de Dall et aux grizzlis et représente une zone importante pour l'économie de la collectivité de Fort Good Hope. Les travaux d'évaluation minéralogique sur le terrain (qui font partie de l'évaluation des ressources non renouvelables) sont terminés. Le groupe de travail sur Ts'ude niline Tu'eyeta tiendra compte de ces résultats, ainsi que ceux des évaluations des ressources culturelles, écologiques, renouvelables et socio-économiques dans la détermination des limites proposées et des objectifs de gestion pour la RNF de Ts'ude niline Tu'eyeta. Le groupe de travail sur Ts'ude niline Tu'eyeta produira un rapport contenant ses recommandations qui sera soumis à l'approbation de la société foncière Yamoga Land Corporation avant d'être présenté au ministre fédéral de l'Environnement dans le cadre de la demande officielle de création de la RNF de Ts'ude niline Tu'eyeta. Une mise de côté provisoire des terres est en vigueur jusqu'en octobre 2011. EC a autorisé une prorogation de deux ans à la mise de côté des terres sur lesquelles les droits de surface et les droits d'exploitation du sous-sol ont été déclarés inaliénables.

Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Yukon

1. Agay Mene (PT proposé)
2. Alsek
3. Asi Keyi
4. Bonnet Plume
5. Canyon City
6. PT de Coal River Springs
7. Devil's Elbow/Big Island (APH proposée)
8. Aire de protection de l'habitat de Ddhaw Ghro
9. Fort Selkirk
10. Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine
11. PT de l'île Herschel-Qikiqtaruk
12. Aire de protection du marécage Horseshoe
13. PN Ivvavik
14. PN Kluane
15. RPN Kluane
16. Lac Watson
17. Lansing Post
18. Aire de protection de l'habitat du marais Lewes
19. Aire de protection de l'habitat humide L'hutsaw
20. Maison Mabel McIntyre
21. PT Ni'iinlii' Njik - Rivière Fishing Branch
22. Plaine Old Crow (Van Tat K'atr'anahtii)
23. Station de télégraphie d'origine, bureau de la Yukon Sawmill (Dawson)
24. Aire de protection de l'habitat des lacs Pickhandle
25. Maison Rampart
26. Sentier patrimonial Ridge
27. Shäwshe
28. Lac Summit/rivière Bell
29. Aire de protection de l'habitat du passage Tagish
30. Zone spéciale de gestion Ta'tla Mun
31. Tatshenshini
32. Thirty Mile (fleuve Yukon)
33. PT Tombstone
34. Tr'ochëk (LHN)
35. Aire de protection de l'habitat Tsâwnjik Chu (Nordenskiold)
36. PN Vuntut
37. Marécage Whitefish (APH proposée)

T.N.-O. (voir aussi la carte de la SZP des T.N.-O. à la page 14)

38. Delta de la rivière Anderson (ROM)
39. Rivière Arctic Red
40. PN Aulavik
41. Île Banks (ROM n° 1)
42. Île Banks (ROM n° 2)
43. Sentier Canol/canyon Dodo
44. Cap Parry (ROM)
45. Pêches dénées et vestiges du fort Franklin (LHN)
46. Ehdaa (LHN)
47. Mission de Fort Smith
48. Île Kendall (ROM)
49. Kitigaryuit (LHN)
50. Fleuve Mackenzie (ou segments)
51. Nááts'ihch'oh
52. Nagwichoonjik (LHN)
53. Nahanni (RPN)
54. Site canadien des pingos
55. Saoyú-ʔehdacho (LHN)
56. Nahanni-Sud
57. Thaidene Nene
58. PN Tuktut Nogait
59. PN Wood Buffalo

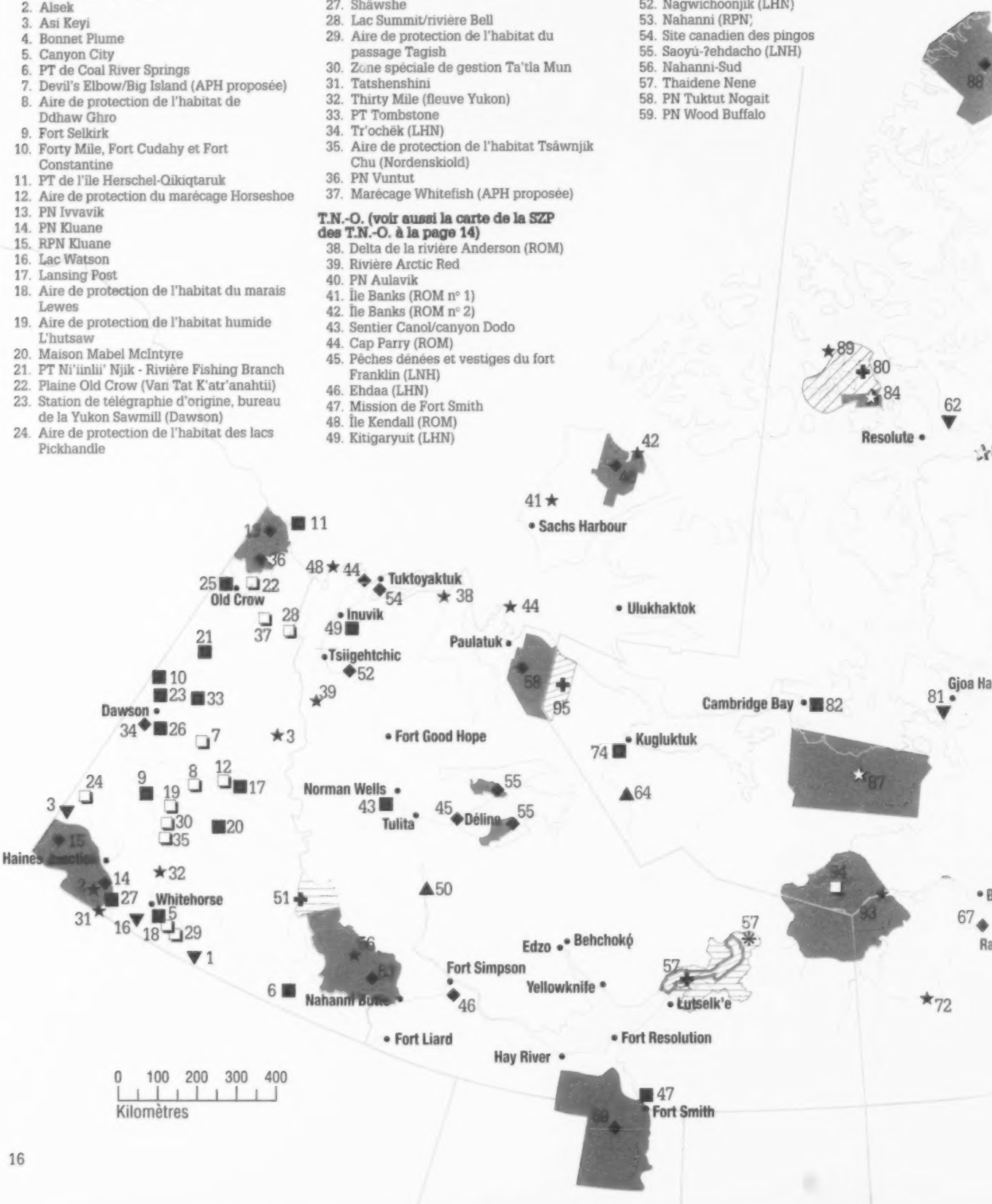

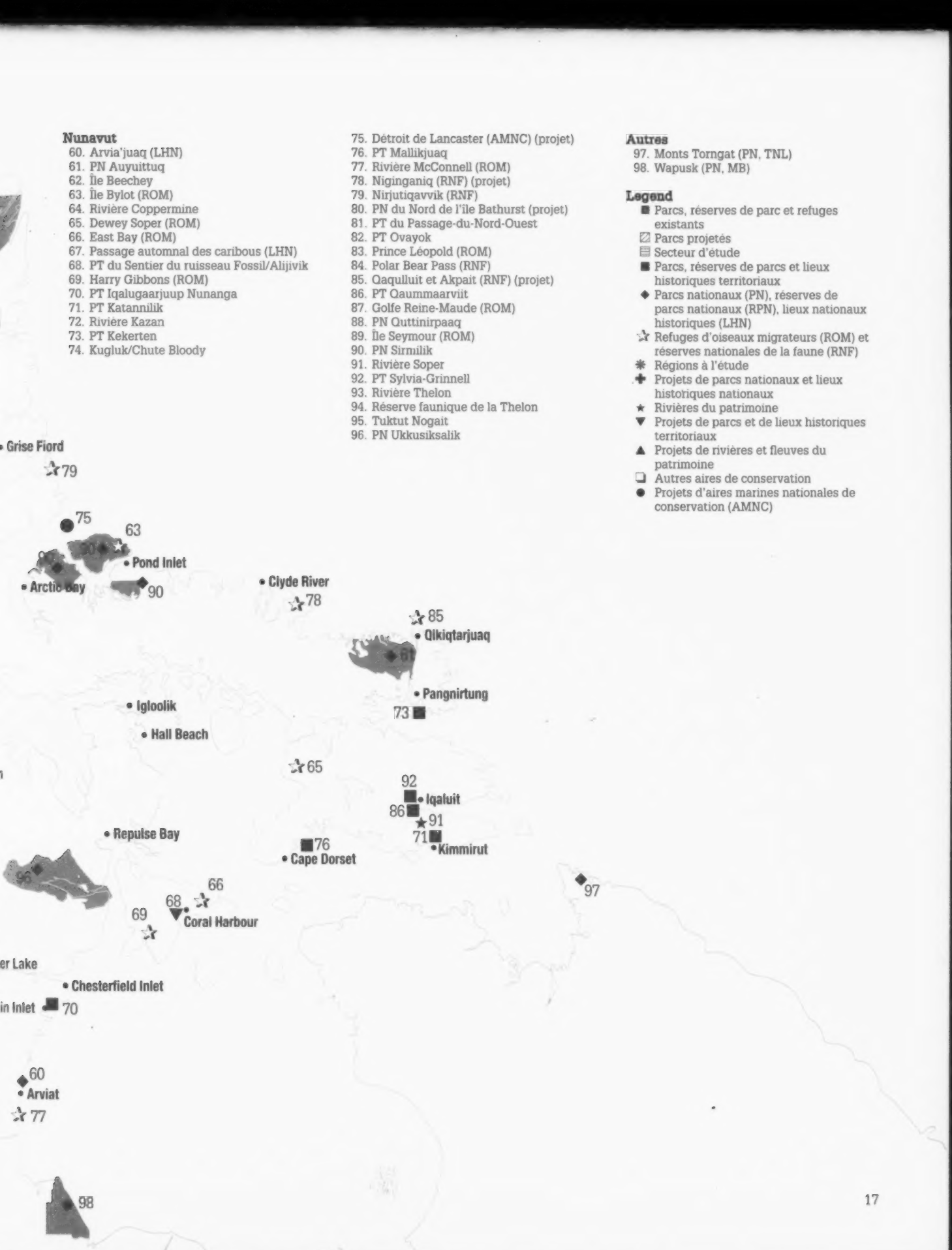

Nunavut

60. Arvia'juaq (LHN)
61. PN Auyuittuq
62. Île Beechey
63. Île Bylot (ROM)
64. Rivière Coppermine
65. Dewey Soper (ROM)
66. East Bay (ROM)
67. Passage automnal des caribous (LHN)
68. PT du Sentier du ruisseau Fossil/Alijivik
69. Harry Gibbons (ROM)
70. PT Iqalugaarjuup Nunanga
71. PT Katannilik
72. Rivière Kazan
73. PT Kekerten
74. Kugluk/Chute Bloody
75. Détroit de Lancaster (AMNC) (projet)
76. PT Mallikjuaq
77. Rivière McConnell (ROM)
78. Niginganiq (RNF) (projet)
79. Nirjutiqavvik (RNF)
80. PN du Nord de l'île Bathurst (projet)
81. PT du Passage-du-Nord-Ouest
82. PT Ovayok
83. Prince Léopold (ROM)
84. Polar Bear Pass (RNF)
85. Qaqulluit et Akpait (RNF) (projet)
86. PT Qaummaarviit
87. Golfe Reine-Maude (ROM)
88. PN Quttinirpaaq
89. Île Seymour (ROM)
90. PN Sirmilik
91. Rivière Soper
92. PT Sylvia-Grinnell
93. Rivière Thelon
94. Réserve faunique de la Thelon
95. Tuktut Nogait
96. PN Ukkusiksalik

Autres

97. Monts Torngat (PN, TNL)
98. Wapusk (PN, MB)

Legend

- ■ Parcs, réserves de parc et refuges existants
- ▨ Parcs projetés
- ▤ Secteur d'étude
- ■ Parcs, réserves de parcs et lieux historiques territoriaux
- ◆ Parcs nationaux (PN), réserves de parcs nationaux (RPN), lieux nationaux historiques (LHN)
- ☆ Refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) et réserves nationales de la faune (RNF)
- ✱ Régions à l'étude
- ✚ Projets de parcs nationaux et lieux historiques nationaux
- ★ Rivières du patrimoine
- ▼ Projets de parcs et de lieux historiques territoriaux
- ▲ Projets de rivières et fleuves du patrimoine
- ❑ Autres aires de conservation
- ● Projets d'aires marines nationales de conservation (AMNC)

Sambaa K'e (lac Trout)

La zone candidate de Sambaa K'e comprend une très grande partie du bassin hydrographique du lac Trout, qui assure et maintient la culture et le style de vie traditionnels du peuple Sambaa K'e. Elle abrite d'importantes populations de caribous des forêts boréales. Le groupe de travail sur Sambaa K'e soumettra son rapport sur l'évaluation des ressources non renouvelables en 2011. Le groupe de travail tiendra aussi compte des résultats d'autres évaluations dans sa détermination des limites proposées et des objectifs de gestion pour la RNF de Sambaa K'e. Le rapport contenant ses recommandations sera soumis à l'approbation des Premières nations du Dehcho avant d'être présenté au ministre fédéral de l'Environnement dans le cadre de la demande officielle de création de la RNF de Sambaa K'e. La majeure partie de cette zone bénéficie d'une protection provisoire jusqu'en octobre 2011 en vertu de l'Entente sur les mesures provisoires des Premières nations du Dehcho.

Ka'a'gee Tu (Kakisa)

Ka'a'gee Tu est situé dans la partie sud-est de la région du Dehcho et comprend une grande partie du bassin hydrographique de la rivière Kakisa et du lac Beaver près de la communauté de Kakisa. Il s'agit du territoire traditionnel de la Première nation Ka'a'gee Tu (PNKT), ainsi que celui des Premières nations K'atł'odeeche et Deh Gah Got'ie Koe. On trouve des orignaux, des ours, des poissons et de nombreuses espèces de sauvagine dans l'ensemble de la zone. Celle-ci abrite également un grand nombre d'espèces en péril selon les normes fédérales, comme le caribou des bois et le quiscale rouilleux, de même que certaines espèces végétales rares. En 2010, une espèce menacée, la paruline du Canada, a été observée dans la partie sud-est de la zone candidate, près de 200 km au nord de la population connue la plus proche.

En août 2009, EC a accepté la proposition de la PNKT visant à parrainer Ka'a'gee Tu en tant que RNF. Un groupe de travail sur la zone candidate a été mis sur pied. Les travaux d'évaluation minéralogique sur le terrain ont été réalisés en 2009 et des travaux écologiques sur le terrain ont été réalisés en 2010. Jusqu'en octobre 2011, environ 80 % des terres de la zone candidate font l'objet d'une mise de côté provisoire en vertu de l'Entente sur les mesures provisoires des Premières nations du Dehcho.

Shúhtagot'ine Néné

À la fin de 2010, la communauté de Tulita et le groupe de travail sur Shúhtagot'ine Néné ont demandé la révision de la première étude sur la zone d'intérêt. Des limites provisoires ont été approuvées par les aînés de la communauté et par la société foncière du district de Tulita à la fin de février 2011. Le SCF d'EC tiendra compte des limites déterminées dans la nouvelle étude avant d'enclencher le processus de la SZP (les nouvelles limites n'étaient pas disponibles au moment de la publication). Les évaluations réalisées jusqu'à maintenant (ressources écologiques, culturelles, renouvelables et non renouvelables) s'appliqueront à la nouvelle zone d'intérêt. Aucun travail sur le terrain ne sera entrepris en 2011.

Kwets'ootl'àà (bras nord)

Kwets'ootl'àà est la dernière zone candidate à la désignation comme RNF aux termes de la SZP. Elle est située juste au sud de la communauté de Behchokǫ̀ et englobe environ 570 km² de la portion septentrionale du bras nord du Grand lac des Esclaves. La zone est depuis des siècles le territoire de chasse, de pêche et de trappe des Dénés.

En juin 2010, EC a accepté de parrainer cette zone en raison de ses grandes valeurs culturelles et écologiques. Kwets'ootl'àà est considérée comme une zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada et elle est une zone importante pour les oiseaux migrateurs dans les T.N-O., car elle est le lieu de rassemblement d'un grand nombre de cygnes siffleurs, de bernaches du Canada et d'autres espèces de sauvagine. Un groupe de travail a récemment été mis sur pied. Des évaluations sont en cours afin de documenter les valeurs culturelles, écologiques et économiques de l'endroit.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Deux lois territoriales peuvent servir à l'établissement de zones protégées. La *Loi sur les parcs territoriaux* permet de créer une variété de zones protégées, dont des aires de préservation de la valeur et des aires de conservation du milieu sauvage. Des aires fauniques essentielles peuvent être créées en application de la *Loi sur la conservation de la faune*. Comme le prévoit le *Plan d'action pour l'établissement*, le GTNO compte évaluer un maximum de six zones en vue de l'établissement de parcs territoriaux au cours des cinq prochaines années.

Lac, rivière et sentiers Buffalo

Le GTNO a parrainé la désignation de cette zone comme aire de conservation du milieu sauvage. La zone du lac, de la rivière et des sentiers Buffalo comprend la partie occidentale d'Ejie Túé (lac Buffalo) et d'Ejie Túé Dehé (rivière Buffalo) et elle s'étend à l'intérieur de la partie sud-est de la région du Dehcho. Zone traditionnelle de chasse, de trappe et de cueillette de baies, la région du lac, de la rivière et des sentiers Buffalo est importante pour la Première nation K'atł'odeeche depuis d'innombrables générations et constitue un habitat essentiel pour l'orignal et la sauvagine, et un endroit propice pour le fraye. Les évaluations des ressources minérales et pétrolières sont terminées et celles sur les ressources écologiques et renouvelables sont en cours. La majeure partie de cette zone bénéficie d'une protection provisoire en vertu de l'Entente sur les mesures provisoires des Premières nations du Dehcho.

Łue Túé Sųlái (lacs Five Fish)

Cette zone est parrainée en tant qu'aire de préservation de la valeur. Elle comprend le lac Ekali (Ezáa Łue Túe), le lac Sanguez (Tł'onie Túé), le lac Gargan (Tłı̨tęt̨ı̨), le lac McGill (Tthets'ehk'e') et le lac Deep Lake (Dechı̨ Ná?a). Ces lacs, qui couvrent une superficie d'environ 180 km², servent depuis des générations aux activités traditionnelles que sont la chasse, la pêche et la cueillette. La Première nation de la rivière Jean-Marie a proposé la candidature de Łue

Túé Sųlái comme zone protégée afin de permettre aux générations futures de maintenir le lien avec leur culture et leur histoire. Un groupe de travail est en voie de formation pour superviser les études sur les valeurs économiques, culturelles et écologiques de la région. La majeure partie de cette zone bénéficie d'une protection provisoire en vertu de l'Entente sur les mesures provisoires des Premières nations du Dehcho.

Aires d'intérêt

Les aires d'intérêt sont dotées de valeurs naturelles ou culturelles importantes et leur protection officielle a l'appui des collectivités et des organismes régionaux. Le GTNO examine actuellement les demandes de parrainage. En janvier 2009, la Première nation Pehdzeh Ki lui a demandé de parrainer l'aire d'intérêt Pehdzeh Ki Ndeh en tant qu'aire de préservation de la valeur culturelle (en vertu de la *Loi sur les parcs territoriaux*). En avril 2010, le gouvernement du Tłı̨chǫ a demandé de parrainer l'aire d'intérêt Yambahti en tant qu'aire de conservation du milieu sauvage (en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune*). Les collectivités ont identifié environ neuf autres aires d'intérêt, mais elles n'ont pas encore pris contact avec un organisme de parrainage.

Faits saillants sur la science de la conservation

La SZP permet d'adapter la science de la conservation aux conditions particulières des T.N.-O., afin de faciliter la prise de décisions éclairées concernant l'intendance des terres.

Une classification des étendues d'eau douce à l'aide de l'approche du filtre grossier a été créée pour faire en sorte que la diversité des écosystèmes d'eau douce soit aussi représentée dans le réseau d'aires protégées des T.N.-O. Elle fait maintenant l'objet d'une évaluation par les pairs spécialistes des étendues d'eau douce de l'ensemble du pays. Les travaux se poursuivent en vue de l'intégration de cette information dans la représentation de l'analyse du filtre grossier en milieu terrestre.

Un rapport sur les éléments caractéristiques du milieu terrestre a été préparé dans le cadre de l'analyse à l'aide de l'approche du microfiltre. Ce rapport, qui sera soumis à l'examen par les pairs, expose en détail comment la SZP prévoit l'utilisation de l'information sur les éléments caractéristiques recueillie jusqu'à maintenant et propose des conditions réglementaires pour les éléments caractéristiques situés à l'extérieur des aires protégées. Les éléments caractéristiques répertoriés dans ce rapport comprennent des plantes rares ou potentiellement en péril, des sources chaudes, des eskers, des pierres à lécher, des refuges glaciaires, des karsts (y compris des alvars) et des endroits où des amphibiens et des reptiles ont été aperçus. Les travaux se poursuivent afin de répertorier les éléments caractéristiques aquatiques importants sur le plan écologique. Les caractéristiques actuellement à l'étude sont les plages et les crêtes de plage, les deltas, les cours d'eau intermittents, les estuaires, les rapides, les sources, les affluents principaux et les chutes.

La SZP aide aussi à l'analyse du déplacement des biomes en collaboration avec le groupe *Scenarios for Analysis and Planning* basé à Fairbanks, en Alaska. L'analyse reposera sur la modélisation des données sur la température et les précipitations fondée sur les cinq meilleurs modèles de changements climatiques pour l'Arctique et sur le suivi des déplacements des biomes selon des scénarios probables de changements climatiques. La zone à l'étude comprend l'Alaska, le Yukon, les T.N.-O. et l'ouest du Nunavut.

South Slave

Gouvernement du Canada – Agence Parcs Canada

Thaidene Nene

En avril 2010, le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada (APC) et la Première nation Łutsel K'e Dene ont signé une entente-cadre pour engager la négociation d'une entente relative à l'établissement d'un parc national pour Thaidene Nene. Ces négociations devraient s'étendre sur une période de deux ans.

L'APC et la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest ont conclu une entente-cadre semblable aux fins des négociations d'un plan des répercussions et des avantages pour Thaidene Nene. On prévoit la signature par le ministre en 2011 et le début des négociations peu de temps après.

Parcs Canada consultera également d'autres groupes autochtones qui pourraient avoir des intérêts dans la région. Les groupes autochtones ont une grande influence sur la décision d'établir ou non une réserve de parc national et, le cas échéant, sur les conditions d'établissement et la configuration de la réserve.

La zone à l'étude représente environ 33 690 km² et résulte de deux mises de côté de terres. La mise de côté de 1970 (7 340 km²) n'est assortie d'aucune date d'échéance, alors qu'on a procédé en 2007 à une mise de côté provisoire de cinq ans (26 350 km²).

Les résultats de l'évaluation des ressources minérales et énergétiques, et de celle des valeurs du paysage, seront publiés en 2011. Une fois ces deux études terminées, les parties pourront se pencher sur les options de limites et demander l'avis des entreprises intéressées, des propriétaires fonciers privés et du public. Des séances d'information, un site Web d'information et des bulletins sont prévus pour 2011.

Les valeurs de nos paysages

L'expansion du réseau de parcs nationaux canadiens veut que chaque nouvelle proposition de parc repose sur une bonne planification. On doit procéder à des évaluations des ressources écologiques et à des

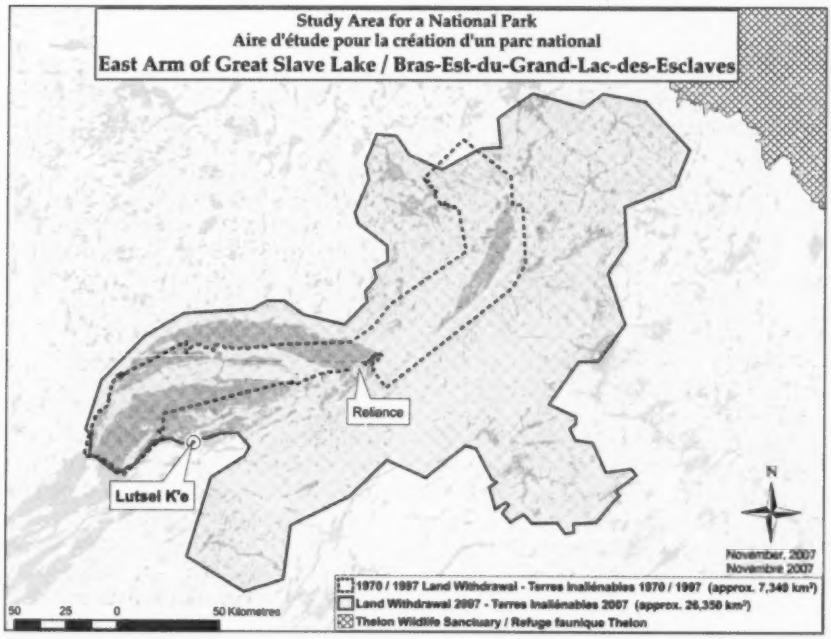

évaluations socio-économiques dans le cadre de l'étude de faisabilité, et afin d'appuyer les processus réglementaires. Avant la création des parcs nationaux ou des réserves de parcs, l'APC doit préciser les coûts et les avantages liés aux changements de réglementation. Il faut une approche uniformisée qui intègre les connaissances écologiques et l'information économique pour appuyer la planification et la réglementation des parcs nationaux.

Le bras est du Grand lac des Esclaves se trouve en entier dans le Bouclier canadien et comprend des parties des provinces géologiques de Churchill, des Esclaves et de l'Ours. Dans l'ensemble, la région est une zone sèche et rocailleuse dominée par des affleurements et un grand nombre de lacs reliés par de courtes rivières rapides et éparpillées. La végétation est essentiellement une forêt boréale de transition.

La région regorge de richesses fauniques, notamment de vastes troupeaux de caribous en migration. On y trouve aussi l'orignal, le loup, le renard, le castor, l'ours, le rat musqué, le carcajou, l'hirondelle, le vison et la loutre. Le touladi, le grand corégone et le grand brochet peuplent les eaux froides des lacs et rivières. Le savoir traditionnel et les fouilles archéologiques permettent de croire que la région est occupée depuis des millénaires par les Athapaskans du Nord.

Une évaluation des ressources minérales et énergétiques, ainsi qu'une évaluation socio-économique, sont effectuées pour faire en sorte que le parc proposé soit représentatif de la région naturelle, et que les décisions tiennent compte des résultats d'une analyse coûts-avantages portant sur les ressources écologiques et culturelles et sur les ressources renouvelables et non renouvelables du parc. Outre une analyse des retombées découlant de l'exploitation du parc, l'évaluation socio-économique adoptera une approche écologique en matière de biens et services et reposera sur le cadre de la valeur économique totale pour bien comprendre et évaluer les avantages issus de l'aire protégée. L'information sur les biens et services écologiques guidera les décisions concernant les limites de la réserve de parc proposée.

The Caribou Feed Our Soul

Pete Enzoe est un Denésôliné (Chipewyan) de Lutsel K'e, dans les T.N.-O. sur le bras est du Grand lac des Esclaves. C'est un chasseur, un pêcheur et un trappeur. Il se considère comme un protecteur du caribou et consacre le plus clair de son temps à « lire » le territoire au fil de ses déplacements sur les terres traditionnelles de son peuple. Pete aide aussi les scientifiques à surveiller la santé et la migration du troupeau de caribou.

Avec Mindy Willett, Pete est le coauteur du sixième livre de la série *The Land is Our Storybook*. Chaque livre de la série évoque la vision d'un représentant de chaque groupe linguistique des T.N.-O. et met en scène la richesse de la vie quotidienne dans le Nord : sur le sentier des trappeurs, autour du feu de camp, dans la communauté, à l'école et à l'école en plein air que constitue le territoire en lui-même. La série est une ode aux saisons, aux hommes et aux femmes de tous âges et genres, aux activités traditionnelles et aux communautés des T.N.-O. contemporains. Les récits sont illustrés par les images saisissantes de la réputée photographe du Nord, Tessa Macintosh.

Dans *The Caribou Feed Our Soul*, Pete convie le lecteur à une chasse au caribou empreinte de respect. En chemin, il fait la genèse de son peuple en racontant comment celui-ci est issu du caribou. Il parle aussi de la dimension spirituelle que sa communauté cherche à préserver, notamment Thaidene Nene, qui veut dire « la terre de nos ancêtres ». Les récits de Pete aident le lecteur à comprendre la riche histoire des Chipewyans et leur rapport à la terre et au caribou aujourd'hui.

Sahtu

Gouvernement du Canada – Agence Parcs Canada

Nááts'ihch'oh

L'intérêt de l'APC à l'égard de la protection de l'écosystème de la grande région de Nahanni a donné lieu à une initiative visant à établir une nouvelle réserve de parc national dans le but de protéger le bassin hydrographique supérieur de la rivière Nahanni-Sud dans la région désignée du Sahtu. Sur l'avis des aînés du district de Tulita, cette nouvelle réserve de parc national s'appellera Nááts'ihch'oh, nom d'un repère géographique unique surplombant les Moose Ponds, qui constituent la tête de la rivière Nahanni-Sud. En français, ce repère géographique s'appelle le mont Wilson. On a procédé à une mise de côté provisoire de terres d'une superficie de 7 600 km² jusqu'en mars 2012, en vertu de la *Loi sur les terres territoriales* des T.N.-O. Cette mise de côté empêchera que des tiers fassent valoir de nouveaux droits pendant qu'on prend des décisions au sujet d'une éventuelle réserve de parc.

Les négociations entre l'APC et le Groupe de travail du district de Tulita sur le projet de réserve de parc national Nááts'ihch'oh, formé de représentants des sociétés foncières de Tulita, de Norman Wells et des Métis de Fort Norman et de représentants des conseils des ressources renouvelables de Tulita et de Norman Wells, ont conduit à l'élaboration de l'évaluation des répercussions et des avantages (ERA) qui a été ratifiée par les groupes du Tulita en avril 2010.

La recherche, incluant des études sur la faune et une évaluation des ressources minérales et énergétiques (ERME) publiées dans le dossier public 5344 en novembre 2007, a fourni les fondements scientifiques pour l'établissement des limites de la réserve de parc. Une étude sur les connaissances traditionnelles dans la région de Nááts'ihch'oh a été menée en 2009. Une équipe d'archéologie formée d'aînés et d'étudiants représentant les sociétés foncières de Norman Wells et Tulita ont effectué des relevés en trois endroits de la zone proposée en juillet 2010 (voir l'article suivant). À la fin de 2009 et au début de 2010, l'APC et les représentants du district de Tulita ont mené des consultations locales, régionales et nationales sur les limites proposées, et le rapport définitif de ces consultations a été distribué en septembre 2010. Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des 1 600 répondants au processus de consultation appuient la création d'une réserve de parc, tandis que 70 % souhaitent que l'on protège particulièrement le bassin hydrographique de toute la rivière Nahanni-Sud. On peut consulter le rapport intégral et les annexes au **www.parcscanada.gc.ca/naatsihchoh**.

Le Comité supérieur de l'ERME continue d'examiner les recommandations relatives aux limites en s'appuyant sur l'information disponible et les résultats du

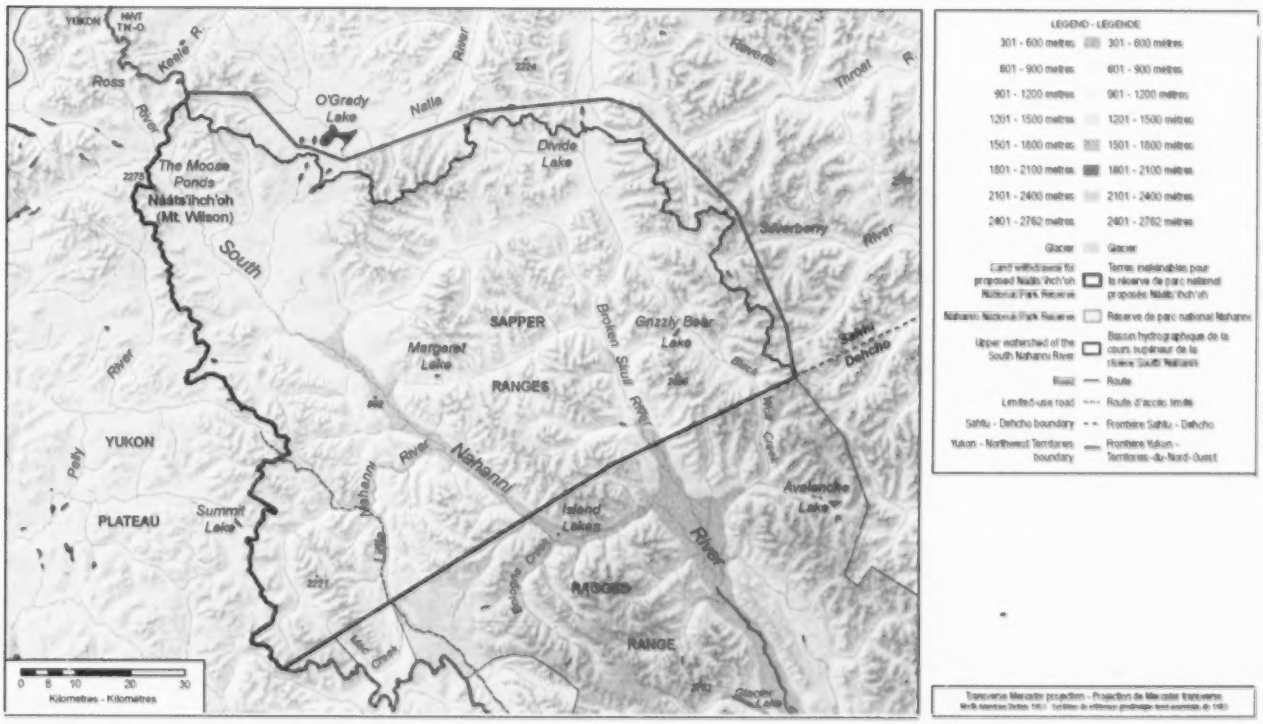

© L. Dueck, Parcs Canada, 8 juillet 2010

Joe Horassi, Reanna Campbell et Maurice Mendo pagayant en avant-plan de Nááts'ihch'oh.

processus de consultation. Une fois terminée l'ERME et formulée une recommandation définitive des limites, les parties devraient signer l'ERA à une date indéterminée en 2011. Après la signature, une « date d'entrée en vigueur » sera décidée et la mise en œuvre de l'ERA lancera les étapes vers la création d'une nouvelle réserve de parc national opérationnelle vouée à la protection de la précieuse source de la rivière Nahanni-Sud. Seule une loi du Parlement peut permettre la création d'une réserve de parc national.

Travaux de reconnaissance archéologique effectués en 2010

Du 6 au 23 juillet 2010, une équipe sur le terrain a effectué des travaux de reconnaissance archéologique dans la réserve de parc national Nááts'ihch'oh projetée située à la source de la rivière Nahanni-Sud dans le territoire traditionnel des Dénés et des Métis du Sahtu dans les T.N.-O. Quarante-huit sites archéologiques (camps, souches, abris en sapin, pièges, âtres, arbres gravés et ébranchés) ont été répertoriés dans les endroits suivants :

Moose Ponds

La reconnaissance en canot autour des étangs et à pied le long d'un affluant de la rivière Nahanni-Sud et à l'intérieur des terres, a permis de répertorier 17 sites, dont trois campements incluant un ancien campement utilisé pour sécher et préparer la viande, des souches coupées à la hache et à la scie, des abris en sapin, deux pièges, ainsi qu'une zone ayant probablement servi à l'étude de la végétation ou à l'échantillonnage du sol.

Lac Divide

La reconnaissance à pied et en canot autour du lac Divide a permis de répertorier 18 sites, dont en majorité des souches coupées à la hache ou à la scie, des abris en sapin, des arbres gravés et ébranchés et un âtre.

Lac Grizzly Bear

La reconnaissance à pied autour du lac Grizzly Bear a permis de répertorier 13 sites, dont deux campements. L'un de ces campements était constitué de pieux de tente, des restes d'une cache, de pièces de poêle en fonte, de fragments de verre et de métal et de barils vides de carburant. L'autre campement est associe à une grande structure de pieux inclinés servant d'appentis.

Des recherches et des analyses plus approfondies sont nécessaires pour comprendre les modes d'occupation humaine des alentours de Moose Ponds, du lac Divide et du lac Grizzly Bear.

Yukon

Gouvernement du Yukon – Tourisme et patrimoine – *Direction des services culturels*

Lieu historique de l'épave patrimoniale du A.J. Goddard

En juin 2008, des chercheurs à la recherche d'épaves le long du fleuve Yukon ont découvert l'emplacement de l'épave du vapeur à roue arrière *A. J. Goddard* au fond du lac Laberge.

L'épave du *A.J. Goddard* est le seul exemple de ce type de petit vapeur historique de conception exceptionnelle en Amérique du Nord. Plusieurs versions de ces petits vapeurs sont venues au Yukon pendant la ruée vers l'or du Klondike. Les vapeurs à roue arrière ont joué un rôle central dans le développement des industries du transport et des mines du Yukon, et dans l'occupation du territoire. Le *A.J. Goddard* a sombré pendant une tempête en octobre 1901. Seulement deux des cinq membres d'équipage ont survécu. L'emplacement exact du naufrage est demeuré un mystère pendant plus d'un siècle.

En juin 2010, une équipe internationale d'archéologues, dirigée par un diplômé du programme d'archéologie navale de l'université A&M du Texas, est retournée sur le site de l'épave pour poursuivre les travaux commencés en 2009. Une équipe de plongeurs équipée d'un sonar 3D a pu observer des détails de la construction auparavant cachés dans les espaces restreints de la cale et de la coque.

Les chercheurs se sont principalement intéressés à la construction de la coque et à la machine à vapeur, ainsi qu'à la consignation et à l'étiquetage de 100 artéfacts, dont la plupart sont demeurés sur l'épave ou près de celle-ci. Bon nombre de ces artéfacts témoignent de la vie de l'équipage du petit vapeur à roue. Vingt-huit objets ont été prélevés et ramenés à Whitehorse pour y subir un traitement de conservation et faire partie d'une exposition au *Yukon Transportation Museum*. Les artéfacts sélectionnés témoignent de différents aspects de la vie à bord d'un vapeur à roue sur le fleuve Yukon; un sifflet, une valve de sécurité, un assemblage de tuyaux et une jauge rappellent le moteur à vapeur et le système de communication du bateau; des chaussures et une loupe de poche appartenant vraisemblablement à l'équipage du *Goddard*; et un gramophone avec trois disques qui constituent une trouvaille inusitée. Le traitement de conservation a permis de connaître la musique qui animait les navires naviguant sur le fleuve Yukon.

La plupart des objets sont demeurés sur place où ils sont protégés par les eaux froides du lac et où les chercheurs et les plongeurs peuvent les observer. Les plongeurs peuvent demander un permis pour visiter l'épave. La signalisation sous-marine rappelle aux visiteurs de laisser intact ce joyau de l'histoire du Yukon afin que tous puissent en profiter, et les étiquettes et données de localisation permettent aux fonctionnaires du gouvernement de surveiller leur état de conservation.

L'épave du *A. J. Goddard* est le premier lieu historique sous-marin désigné du Yukon qui soit protégé en vertu des lois sur le patrimoine territorial.

http://www.opentheoceans.com/goddard/overview.htm (en anglais seulement)

© Gouvernement du Yukon 2010

L'équipe et les plongeurs d'OceanGate/BlueView installent la tête de lecture du sonar.

Découverte de sépultures de la ruée vers l'or à Dawson City

Le 4 novembre 2010, les travaux d'excavation pour la construction des nouvelles installations des eaux usées de Dawson City ont donné lieu à la mise au jour de deux sépultures qui gisaient à 2,5 mètres sous terre. Les travaux ont été interrompus sur-le-champ et le lendemain un archéologue principal de projet est arrivé pour superviser la récupération des sépultures et surveiller les travaux d'excavation. Une troisième sépulture a été découverte après la reprise des travaux; elle a été enlevée

intacte. Au cours des semaines subséquentes, une quatrième sépulture a été mise au jour.

Le site d'excavation s'étendait sur une partie des terrains du fort Herchmer, un ancien poste de la Police à cheval du Nord-Ouest (PCNO). Les archives et les sources de données historiques donnent très peu d'indications sur l'emplacement exact du « cimetière des casernes », le lieu de sépulture des assassins appréhendés par la PCNO et exécutés à Dawson City pendant la ruée vers l'or. Selon les archives, 12 hommes ont été pendus puis enterrés dans le cimetière entre 1899 et 1930, et les dossiers historiques mentionnent que le site de sépulture était le marécage en bordure de l'enceinte du fort. Les cartes historiques et les photos aériennes permettront de cartographier le marécage sur des images orthographiques contemporaines et d'orienter l'aménagement futur de ce secteur de Dawson City.

Des études sont en cours pour identifier les quatre individus. Un examen préliminaire des dépouilles par l'ostéologiste Susan Mooney, agente du patrimoine pour la Première nation de Carcross Tagish (PNCT), a confirmé que deux des dépouilles sont celles de jeunes Autochtones de sexe masculin, tandis que la troisième est celle d'un homme plus âgé d'origine européenne. Selon les dossiers historiques, l'exécution et l'inhumation le même jour de trois personnes ne se sont produites qu'une seule fois, le 4 août 1899. Les personnes exécutées étaient alors deux jeunes Autochtones de la région de Tagish dans le sud du Yukon, connus comme étant « les frères Nantuck », et le troisième était Edward Henderson. La quatrième dépouille n'a pas encore été identifiée.

Le service du Patrimoine des Tr'ondëk Hwëch'in travaille actuellement avec la PNCT, la Première nation de Kwanlin Dun et les proches des « frères Nantuck » pour déterminer les prochaines étapes en vue de l'inhumation de leurs dépouilles. La Ville de Dawson délibère sur l'emplacement pour l'inhumation de deux autres corps.

Le service du Patrimoine des Tr'ondëk Hwëch'in, la Ville de Dawson, l'historien local Walker Graham, le ministère des Routes et des Travaux publics du Yukon, la GRC et Corix Water Systems, ont été d'une aide précieuse tout au long du projet.

Lieu historique du fort Selkirk

Beaucoup considèrent que le fort Selkirk est le joyau du patrimoine du Yukon. Le site est utilisé par les humains depuis des milliers d'années et la quarantaine de structures qui subsistent depuis 1892 représente le lieu de rencontre et le foyer de deux cultures. Le programme de restauration et d'interprétation du fort Selkirk a été mis sur pied il y a 23 ans, et le partenariat entre la Première nation de Selkirk (PNS) et le Gouvernement du Yukon (GTY) a permis la réalisation de nombreux projets sur le site en 2010.

Le système électrique du camp de travail a été grandement amélioré par l'ajout d'un système à l'énergie solaire, ce qui permet de réduire considérablement la consommation de mazout. Le nouveau chalet des aînés est maintenant prêt à l'utilisation grâce à l'installation de meubles fabriqués sur place et d'un poêle à bois. De nouveaux poêles approuvés par la CSA ont aussi été installés dans tous les bâtiments du camp de travail, notamment dans huit chalets destinés au personnel et dans un nouveau bâtiment construit pour le bureau et l'hébergement du gestionnaire de projet.

Des travaux de restauration ont été effectués sur les fondations et les murs en rondins équarris de la « salle du club » du magasin Taylor & Drury, et plusieurs toitures en gazon ont été remplacées par une membrane EPDM afin d'en accroître la durée utile tout en conservant l'aspect d'origine. Les travaux de restauration ont été réalisés sous la direction d'un instructeur-charpentier donnant de la formation à une équipe de recrues.

Le 6 août 2010, le fort Selkirk est devenu le septième site territorial historique désigné au Yukon en vertu de la *Loi sur le patrimoine historique*. La PNS et le GTY prévoient célébrer cet événement en juillet 2011.

Lieu historique de Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine

Cet endroit fondé en 1886 est reconnu comme étant la première communauté d'exploitation d'une mine d'or au Yukon; elle a été la première à accueillir un poste de la PCNO et une école de missionnaires

© Gouvernement du Yukon, 2010

Fort Selkirk – Inauguration du nouveau chalet des aînés. Le gestionnaire du projet, Don Trudeau (à gauche), l'aînée, Johnnie Simon (au centre).

et c'est là que furent enregistrées les premières concessions minières de la ruée vers l'or du Klondike. On y retrouve des preuves tangibles d'activités humaines remontant à 2000 ans avant l'arrivée des chercheurs d'or.

Cet important lieu historique, que l'on nomme habituellement Forty Mile, a connu beaucoup d'activité en 2010.

Grâce à un financement unique d'infrastructures par le Fonds d'adaptation des collectivités du gouvernement fédéral, administré par l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), on a pu accélérer la mise en œuvre du plan de stabilisation et de restauration de la structure des bâtiments. La stabilisation du relais est terminée; celui-ci a été soulevé, on a fait de nouvelles fondations et on l'a remis en place. On a refait les planchers et la toiture. Les matériaux nécessaires au nouveau plancher du magasin-atelier A.C. Co. Store & Machine Shop, le plus gros bâtiment du lieu, ont été achetés et transportés sur place en vue des travaux qui seront réalisés en 2011.

Des améliorations majeures ont été apportées à la route d'accès de 3,35 km qui relie le lieu au chemin minier de Clinton Creek et menant à l'autoroute Top of the World; des travaux d'excavation et de remplissage ont été effectués sur certains tronçons de la route, on a adouci des courbes et des pentes, refait plusieurs ponceaux, creusé plusieurs fossés, en plus de relever et d'agrandir le stationnement. Ces travaux ont été réalisés en temps opportun, car les fortes pluies de l'été ont emporté des portions déjà affaiblies de la route et cause sa fermeture juste avant le début des travaux. **http://trondekheritage.com/our-places/forty-mile/** (en anglais seulement)

Parc territorial de l'Île-Herschel

Les travaux d'amélioration du centre communautaire de la Pacific Steam Whaling Co. ont commencé l'été passé afin de permettre son utilisation au printemps et en automne pour la recherche scientifique et la surveillance des ressources du parc. Ces travaux ont été financés par le Fonds d'adaptation des collectivités de CanNor dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement du Canada. En plus de servir de centre d'interprétation pour le parc, le bâtiment sert à loger les chercheurs, qui y travaillent et y prennent leurs repas pendant les saisons creuses.

Une équipe de recrues d'Akalvik a refait la peinture extérieure en 2010. Des matériaux supplémentaires ont été achetés, expédiés et entreposés en vue d'autres travaux à réaliser en 2011. Quand les travaux seront terminés, le bâtiment aura été surélevé et mieux isolé, et on aura effectué des réparations générales. On a aussi effectué des travaux sur les fondations de trois bâtiments historiques qui avaient auparavant été éloignés du rivage de Pauline Cove en raison de l'érosion de plus en plus prononcée du littoral.

L'île Herschel est en voie de devenir un centre important pour la recherche scientifique et la surveillance des changements climatiques dans l'Arctique de l'Ouest. On planifie actuellement la tenue d'une vaste étude de sept ans sur les menaces que posent les changements climatiques aux ressources archéologiques de la région.
http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Herschel/French/menu.html

Concession-de-la-Découverte de la ruée vers l'or du Klondike

La concession de la découverte de Bonanza Creek, près de Dawson City, est le lieu où Skookum Jim Mason, George Carmack et Dawson Charlie ont découvert de l'or en 1896, ce qui a lancé la fameuse ruée vers l'or du Klondike. Une partie de l'endroit est maintenant désignée lieu historique national du Canada, tandis qu'une autre demeure une concession minière active léguée par feu Art Fry à la *Klondyke Centennial Society* (KCS).

En 2010, la KCS, en partenariat avec le GTY et Parcs Canada, a créé à cet endroit un sentier d'interprétation de 1,2 km. Le sentier longe le ruisseau Bonanza et est parsemé de panneaux explicatifs sur les anciennes techniques d'exploitation des placers aurifères et sur l'histoire de l'exploitation des mines

© Parcs Canada, 2010

Des représentants officiels du FDC et de la KCS au kiosque du sentier d'interprétation.

© Gouvernement du Yukon, 2010

Le secteur du lac Summit et de la rivière Bell dans le Nord du Yukon sera protégé tel que prévu dans le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon.

d'or. La construction du sentier a été réalisée avec un minimum d'impact sur le paysage, grâce à l'utilisation d'outils manuels et d'équipement léger. Sept jeunes embauchés par l'entremise de la *Klondike Active Transport and Trails Society* ont travaillé à la construction du sentier.

Ce projet a été financé par le Fonds de développement communautaire du Yukon et par le programme d'infrastructure des sentiers canadiens. La Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, la Première nation de Carcross Tagish, la *Klondike Placer Miners Association* et l'Association franco-yukonnaise, ainsi que des membres de la famille Fry, ont contribué au synopsis.

L'ouverture officielle du sentier de la Concession-de-la-Découverte aura lieu à Dawson City lors des célébrations du jour de la Découverte au mois d'août 2011.

Environnement Yukon – Parcs et réserves naturelles

Près de 12 % de la masse terrestre du Yukon est ou est en voie d'être protégée à des fins de conservation, que ce soit sous forme de parcs (nationaux ou territoriaux), de zones spéciales de gestion ou d'aires de protection de l'habitat. Quatre cours d'eau ont aussi été désignés comme des rivières du patrimoine canadien. Des progrès ont été réalisés dans quelques secteurs clés au cours de 2010.

Rivières du patrimoine canadien

La rivière Tatshenshini, le tronçon Thirty-Mile du fleuve Yukon, la rivière Alsek et la rivière Bonnet Plume ont été désignés rivières du patrimoine canadien. Parcs Yukon a continué de surveiller l'utilisation industrielle de la rivière Tatshenshini, de la rivière Bonnet Plume et du tronçon Thirty-Mile tout au long de l'année 2010 (p. ex. activités d'exploitation minière).

La rivière Bonnet Plume coule dans le bassin versant de la rivière Peel, et même selon les normes du Yukon, il s'agit d'une rivière isolée. En 2010, les consultations publiques sur un plan d'aménagement recommandé pour le bassin versant ont soulevé les passions. Les partenaires de planification, soit le GTY, la Première nation des Gwitchin Vuntut, la Première nation de Na-Cho Nyak Dun, la Première nation de Tr'ondëk Hwëch'in et le Conseil tribal des Gwich'in, travaillent maintenant à l'élaboration d'une version définitive du plan.

Zones spéciales de gestion

De nombreuses ententes définitives conclues avec les Premières nations du Yukon peuvent créer des zones spéciales de gestion (ZSG) pour

appuyer la préservation de valeurs écologiques, la conservation, et l'utilisation traditionnelle des terres par les Autochtones. Les ZSG peuvent bénéficier d'une protection accrue en étant désignées aires de protection de l'habitat ou parcs territoriaux, aux termes des lois territoriales.

Lac Summit – rivière Bell

Le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon, ratifié en 2009, prévoit la création d'une aire protégée dans un secteur intact qui comprend le cours inférieur de la rivière Bell et le lac Summit, près de la frontière entre le Yukon et les T.N.-O. Le secteur comprend des parties du parcours naturel des caribous de la Porcupine et offre un habitat riche aux grizzlis, aux loups et aux mouflons.

En 2011, le GTY travaillera avec la Première nation des Gwitchin Vuntut afin de déterminer les limites de l'aire protégée et le type de désignation dont elle fera l'objet, soit celle de réserve écologique, de réserve faunique ou de parc naturel.

Zone spéciale de gestion Ta'tla Mun

Ta'tla Mun (anciennement lac Tatlmain) est un lac important en raison de ses poissons comestibles. Il est situé au sud-est de Pelly Crossing. Il est aussi réputé pour la qualité de la pêche sportive, pratiquée à partir de camps accessibles par hydravion. Un examen quinquennal du plan de gestion de cette zone spéciale de gestion a été effectué en 2010. La ZSG Ta'tla Mun, d'une superficie de 33,3 km², a été créée en vertu de l'Entente définitive de la Première nation de Selkirk.

Parcs

Environnement Yukon administre quatre parcs territoriaux : Tombstone, Île Herschel-Qikiqtaruk, Ni'iinlii' Njik (Fishing Branch) et Coal River Springs.

Les ententes définitives conclues avec les Premières nations du Yukon prévoient la création de trois parcs territoriaux supplémentaires : Kusawa, Agay Mene et Asi Keyi. Chacun doit faire l'objet d'un plan directeur avant d'obtenir la désignation de parc territorial. Les plans doivent prendre en considération la protection des ressources naturelles et patrimoniales, les structures de gestion et les usages récréatifs en place. Le GTY administre des secteurs en attendant que les plans directeurs soient prêts.

Parc territorial Agay Mene

La planification de gestion a été mise en veilleuse en mai 2010. La superficie de 697 km² du parc proposé comprend le lac Tarfu et une grande portion de la chaîne de lacs Snafu, au sud de Whitehorse. L'Entente définitive de la Première nation de Carcross Tagish prévoit que cette ZSP sera protégée en tant que parc.

Parc territorial Kusawa

La planification de gestion a été mise en veilleuse en septembre 2009. La superficie de 3 000 km² du parc proposé, 70 km à l'ouest de Whitehorse, se caractérise par une biodiversité inhabituelle pour un milieu montagneux escarpé. Les ententes définitives conclues avec les Premières nations de Kwanlin Dun et de Carcross Tagish prévoient que cette ZSP sera protégée en tant que parc.

Parc territorial Tombstone

Le nouveau centre d'interprétation du parc Tombstone a connu sa première année complète d'exploitation en 2010 alors que plus de 10 000 passagers des croisières Holland America et voyageurs indépendants ont visité l'endroit. Si l'on en juge par le nombre de tasses de thé servies, les visiteurs restent plus longtemps que prévu pour entendre les récits des interprètes du parc.

Le financement offert par CanNor a permis de transformer une ancienne carrière de gravier en un parc de stationnement à l'aménagement paysager adapté aux milieux arides, en recourant à des rigoles de drainage innovatrices et des espèces

© Gouvernement du Yukon, 2010

Plus de 10 000 visiteurs ont franchi les portes du nouveau centre d'interprétation du parc Tombstone lors de sa première année complète d'exploitation en 2010.

locales résistantes. CanNor a aussi financé la construction d'un sentier d'interprétation menant aux mares à castors situées à proximité et accessible en fauteuil roulant.

Bien qu'il ne soit situé qu'à 222 km au sud du cercle polaire, le bâtiment de 2 millions de dollars qui abrite le centre d'interprétation ne laisse qu'une petite empreinte carbone, car son chauffage et son aération reposent essentiellement sur l'énergie solaire et la circulation naturelle de l'air.

Le plan directeur du parc prévoit des perspectives d'emploi et des possibilités économiques pour les Tr'ondëk Hwëch'in et donne une orientation aux activités du parc. Ce plan fera l'objet d'un examen public en 2012.

Les 2 100 km² de paysages diversifiés et spectaculaires du parc Tombstone font de celui-ci une destination populaire auprès des randonneurs et autres voyageurs. Des aires de camping de l'arrière-pays sont offertes aux lacs Grizzly, Divide et Talus, en plus du terrain de camping territorial de 36 emplacements pour les voyageurs routiers.

Aires de protection de l'habitat

Une aire de protection de l'habitat (APH) est une aire nécessitant une protection particulière aux termes de la *Loi sur la faune* du Yukon. Les APH servent à protéger des secteurs où les espèces fauniques sont concentrées à certaines périodes de l'année, un type d'habitat rare au Yukon ou un site particulièrement fragile.

À ce jour, cinq secteurs ont été désignés comme APH au Yukon, protégeant ainsi environ 495 000 hectares d'habitat exceptionnel. On prévoit en désigner cinq autres : Ddhaw Ghro, Devil's Elbow / Big Island, le marais Lewes, les lacs Pickhandle et le passage Tagish. La plupart des APH sont prévues dans les ententes définitives avec les Premières nations.

Ddhaw Ghro

Le comité directeur a publié un plan directeur provisoire en 2008. Les 1 608 km² de Ddhaw Ghro seront officiellement désignés comme APH quand les trois instances responsables (Première nation de Selkirk, Première nation de Na-Cho Nyäk Dun et GTY) auront approuvé le plan directeur.

Ddhaw Ghro est le nom, en tutchone du nord, de l'aire connue auparavant sous le nom de refuge faunique McArthur. Le pic Grey Hunter domine le paysage et les collines avoisinantes abritent une population de mouflons de fanin, une variation de couleur unique du mouflon de Dall. Cette zone protégée compte aussi un grand nombre de minéraux à lécher, une aire d'hivernage pour le caribou et d'autres caractéristiques uniques.

Devil's Elbow / Big Island

Le plan directeur devrait être approuvé en 2011, avant que le secteur soit désigné APH. Les représentants du Conseil des ressources renouvelables du district de Mayo, de la Première nation de Na-Cho Nyäk Dun et du GTY ont rédigé le plan directeur.

Cette zone de 75 km² constitue un milieu propice à la sauvagine, au poisson et à diverses autres espèces sauvages. Selon le savoir traditionnel et les connaissances locales, ces deux petits endroits, situés le long de la rivière Stewart, représentent également des aires de mise bas importantes pour les orignaux.

Lacs Pickhandle

Les lacs Pickhandle, situés le long de la voie migratoire de l'Alaska, constituent une aire de nidification et de repos importante pour la sauvagine, en plus d'assurer la subsistance de populations saines d'animaux à fourrure et d'orignaux. L'Entente définitive de la Première nation de Kluane demandait la création d'une APH à cet endroit. Un comité directeur formé de représentants de la Première nation de Kluane, de la Première nation de White River et du GTY entreprendra en 2011 la planification de la gestion de l'APH d'une superficie de 51 km².

Passage Tagish

À l'instar du marais Lewes, le passage Tagish est une halte migratoire printanière importante pour les cygnes et d'autres espèces de sauvagine, car ses eaux sont libres en avril et en mai, quand la plupart des lacs du Nord sont toujours gelés. Les membres du comité directeur ont été nommés en 2010 par la Première nation de Carcross Tagish et par les gouvernements fédéral et territorial. Le comité se réunira en 2011 pour élaborer le plan directeur. L'entente définitive avec la Première nation de Carcross Tagish établit les objectifs de gestion pour cette zone de 4,5 km².

Tsâwnjik Chu (zone humide de Nordenskiold)

Le GTY a fait de cette zone humide importante une APH en 2010. La longue bande étroite 78,5 km² longe la rivière Nordenskiold, au sud de Carmacks et constitue le « garde-manger » traditionnel des membres de la Première nation Little Salmon Carmacks. La désignation en tant qu'APH reconnaît l'importance cruciale de cette vaste étendue de terres humides pour la première nation et la diversité des espèces fauniques qui y vivent. Le plan directeur approuvé respecte les usages traditionnels et actuels de la zone tout en encourageant la population à apprécier sa faune sauvage.

Marécage de Whitefish

Le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon ratifié en 2009 recommande la désignation du marécage Whitefish comme APH. Cette zone comprend les terres de l'établissement des Gwitchin Vuntut. Le GTY et la Première nation des Gwitchin Vuntut se pencheront sur les prochaines étapes en 2011.

Pour de plus amples renseignements...

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur les projets décrits dans Nouveaux parcs dans le Nord en communiquant avec les bureaux énumérés dans la liste ci-après :

Parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation

Parcs Canada
C.P. 1166
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N8
www.pc.gc.ca

Attention :	Rédaction Nouveaux parcs dans le Nord
Téléphone :	867-766-8460
Télécopieur :	867-766-8466
Courriel :	newparksnorth.info@pc.gc.ca

Parcs et endroits spéciaux du Nunavut

Ministère de l'Environnement
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, Succursale 1340
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.nunavutparks.com

Attention :	Mark McCormack Directeur, Parcs : Développement des programmes
Téléphone :	867-975-7724
Télécopieur :	867-975-7747
Courriel :	mmccormack@gov.nu.ca

Refuges d'oiseaux migrateurs et réserves nationales de la faune des T.N.-O.

Environnement Canada
Service canadien de la faune
5019, 52e Rue, bureau 401 (C.P. 2310)
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 1T5
www.mb.ec.gc.ca

Attention :	Bruce MacDonald Directeur, Section de la conservation nordique
Téléphone :	867-669-4779
Télécopieur :	867-873-6776
Courriel :	brucea.macdonald@ec.gc.ca

Refuges d'oiseaux migrateurs et réserves nationales de la faune du Nunavut

Environment Canada
Service canadien de la faune
C.P. 1714
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.mb.ec.gc.ca

Attention :	Siu-Ling Han Directrice, Arctique de l'Est
Téléphone :	867-975-4633
Télécopieur :	867-975-4645
Courriel :	siu-ling.han@ec.gc.ca

Parcs territoriaux des T.N.-O. et rivières du patrimoine canadien

Industrie, Tourisme et Investissement
Gouvernement des T.N.-O.
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
www.nwtparks.ca ou
www.explorenwt.com

Attention :	Benji Straker Gestionnaire, Exploitation des parcs
Téléphone :	867-920-6206
Télécopieur :	867-873-0163
Courriel :	benji_straker@gov.nt.ca

Pour de plus amples renseignements...

Lieux d'intérêt historique du Yukon

Ministère du Tourisme et de la Culture
Section des lieux d'intérêt historique
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
www.tc.gov.yk/historicsites ou
www.yukonhistoricplaces.ca

Attention :	Bruce Bennett Agent de projet
Téléphone :	867-667-3463
Télécopieur :	867-667-8023
Courriel :	bruce.bennett@gov.yk.ca

Parcs territoriaux et rivières du patrimoine du Yukon

Ministère de l'Environnement
Parcs Yukon
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
www.environmentyukon.gov.yk.ca

Attention :	Dave Ladret Agent, Projets spéciaux
Téléphone :	867-667-3595
Télécopieur :	867-393-6223
Sans frais :	1-800-661-0408
Courriel :	dave.ladret@gov.yk.ca

Stratégie sur les aires protégées des Territoires du Nord-Ouest.

Environnement et Ressources naturelles
Gouvernement des T.N.-O.
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
www.nwtpas.ca

Attention :	Michelle Swallow Coordonnatrice, Secrétariat des zones protégées
Téléphone :	867-920-3179
Télécopieur :	867-873-0293
Courriel :	nwt_pas@gov.nt.ca

Les organismes qui figurent dans cette liste ont tous contribué á ce bulletin. Nous avons pour objectif d'offrir, dans un format pratique et économique, une publication annuelle unique et d'intérêt pour toutes les personnes qui suivent de près les actualités en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel dans le Nord. Nous recevrons vos commentaires avec plaisir. Faites-les parvenir à la rédaction, à l'adresse indiquée sous « Parc nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation ».

FSC
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC C011825